

Nous laissons au Lecteur la liberté de juger :

L'extrait théâtral dans le *Mercure de France*, 1724-1754



Stuart Hunter

Département de français, Université de Victoria

FRAN 499

20 août 2019

Superviseure : D^{re} Sara Harvey

Seconde lectrice : D^{re} Hélène Cazes

Introduction

La presse périodique ancienne, phénomène important et encore mal connu¹, se développe en France pendant la première modernité. Les types de périodiques qui sont nés au XVII^e sont entre autres représentés par trois journaux notables : la *Gazette* (1631), un hebdomadaire politique ; le *Journal des savants* (1665), qui adresse aux érudits son contenu scientifique ; et le *Mercure galant* (1672) qui comble une lacune dans le paysage médiatique en adressant son contenu culturel à la société civile et mondaine qui est largement représentée par les femmes, lectorat ignoré ou minoré par les autres périodiques. Cette nouvelle pratique de la presse, qu'elle soit politique, savante ou culturelle, emmène plusieurs nouveaux types de discours. Parmi ces types de discours en lien avec la presse culturelle, une place importante est dédiée aux commentaires critiques² sur les œuvres. Cette critique en partie inédite porte autant sur les livres nouveaux que sur les spectacles. Dans ce second cas, c'est à travers une pratique ancienne, mais non définie jusqu'alors que se développe cet art du commentaire : l'extrait théâtral³. C'est précisément cette pratique aux contours flous qui fera l'objet de ce travail. Afin de préciser en quoi consiste cette forme littéraire, et à quoi elle sert dans la presse, j'ai fait le choix de mener une enquête approfondie sur l'un des principaux périodiques culturels des XVII^e et XVIII^e siècle : le *Mercure de France* (1724) successeur du *Mercure galant* de Donneau de Visé qui paraît de 1672 à 1710. C'est en raison de sa périodicité longue et suivie et de la présence systématique d'une rubrique dédiée aux spectacles que ce journal est apparue comme exemplaire. Au reste, dans le cadre d'un assistantat de recherche⁴, j'ai développé une grande familiarité avec ce mensuel, puisque j'ai

¹ Pour plus d'informations sur l'histoire de la presse française, voir entre autres Feyel (1999), les sites du Gazetier universel et de Retronews (BnF), Cave (2010), Thérenty et al. (2012).

² La critique ancienne, comme la presse, constitue un phénomène qui est également peu étudié. L'ouvrage récent dirigé par Sara Harvey, *La critique au présent - Émergence du commentaire sur les arts (XVI^e- XVIII^e siècles)* [2019], fait le point sur ces questions.

³ Pour un examen général de l'extrait dans la presse française au XVII^e et XVIII^e siècles, voir le seul article qui porte sur la question : Léchoy (2015) .

⁴ Il s'agit du programme de recherche dirigé par Sara Harvey « Archives, technologies et savoir autour de la Comédie-Française (1680-1793) » (CRSH, développement partenariat, 2018-2021).

transcrit l'intégralité de la critique théâtrale de 1724 à 1761 au sujet de la Comédie-Française. Ma recherche est donc largement informée par cette connaissance approfondie du corpus.

La critique théâtrale du *Mercure de France* évolue au cours des nombreuses décennies de parution. Pendant les trois premières, sous la direction d'Antoine de La Roche et de ses premiers successeurs, elle demeure largement restreinte à un modèle stylistique et à un cadre structurel qui valorisent par-dessus tout les *sentiments du public* et laissent *au lecteur la liberté* de juger lui-même du mérite subjectif des pièces dont le *Mercure* lui fait part. Unique mensuel culturel pensionné par le Roi, le *Mercure* propose une vision institutionnelle de la culture. Ce positionnement qui promeut la politique culturelle de l'état a un impact majeur sur l'histoire théâtrale et littéraire en train de se faire.

Afin d'éclairer cette problématique, j'examinerai donc le développement d'une forme littéraire particulière à l'émergence de la critique dans le contexte médiatique : l'extrait. Défini par les dictionnaires contemporains et les théoriciens modernes plutôt comme une forme qui porte sur le livre, l'extrait portait aussi sur les pièces de théâtre (sans qu'elles aient nécessairement été imprimées), comme en témoigne de manière exemplaire le *Mercure*. Faute de définitions préexistantes, cette forme est difficile à définir simplement : les extraits théâtraux du *Mercure de France* varient en termes de longueur, de contenu et de fréquence. Étant donné son énorme importance dans la critique théâtrale du *Mercure*, ce type de discours mérite une analyse systématique puisqu'il permet de mieux comprendre la pratique de cette critique.

J'effectuerai cette analyse en trois grandes étapes. Il s'agira d'abord de mener une enquête lexicographique en consultant les ouvrages de référence des XVII^e et XVIII^e siècles : les premiers dictionnaires et l'*Encyclopédie*. Si les définitions des dictionnaires restent

inadéquates, inexistantes ou tardives, l'*Encyclopédie* fournit quant à elle une longue et pertinente définition composée par un célèbre encyclopédiste et auteur dramatique, Jean-François Marmontel. La deuxième étape consistera en une analyse quantitative : de quelle longueur sont les extraits ? Quelles pièces reçoivent un extrait, c'est-à-dire tragédies/comédies, créations/reprises ? Pour répondre à ces questions, j'ai choisi un échantillon suffisamment vaste : 134 extraits de pièces de la Comédie-Française, publiés entre 1724 et 1754. Je terminerai par une analyse qualitative de ce que le texte même du *Mercur* nous apprend sur la forme et l'objectif des extraits théâtraux.

I. Définitions dans les dictionnaires et dans l'*Encyclopédie*

Cette étape de l'enquête part d'un constat initial : dans les dictionnaires contemporains du *Mercur de France*, il n'existe aucune définition qui reflète l'usage réel du terme *extrait* tel qu'employé dans ce journal. L'observation des dictionnaires généraux principaux, ceux de l'Académie Française et celui de Furetière, permet peut-être néanmoins de comprendre les étapes de l'évolution du terme au cours de la période choisie. Il faut d'abord rappeler le contexte de publication de ces deux premières entreprises lexicographiques : l'Académie française a entrepris la rédaction de son *Dictionnaire* dès sa création en 1635⁵, mais la première édition n'est parue qu'en 1694. La lenteur du travail a permis à l'un des Quarante, l'écrivain Antoine Furetière, élu à l'Académie en 1662, d'obtenir le privilège de Louis XIV pour publier son propre dictionnaire. Après en avoir fait imprimer un extrait, Furetière a été exclu de l'Académie en 1685, considéré comme un traître. Furetière est mort trois ans plus tard, mais son *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois, tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts* a été publié quatre ans avant le premier dictionnaire de l'Académie. Le dictionnaire de Furetière et

⁵ À l'origine, l'Académie avait aussi comme mandat de créer une grammaire, une poétique et une rhétorique, qui, avec le dictionnaire, formaient la base d'un projet politique qui aurait servi à normaliser la langue et la culture littéraire françaises. Seul le dictionnaire va voir le jour de cette mission d'origine.

les dictionnaires de l'Académie, œuvres concurrentes, ne contiennent pas exactement la même définition du mot *extrait*.

Dans ces deux dictionnaires, il y a généralement une définition d'*extrait* dans le sens scientifique (*la partie la plus pure des végétaux*), et quelques autres définitions décrivant « ce qui est tiré de » telle ou telle chose. L'étymologie latine permet de comprendre cette dernière définition. En effet, le mot français vient du latin *ex-trahere, trahere* qui signifie « tirer » et *ex-* qui marque la séparation. Remarque d'intérêt, il est précisé que l'extrait peut porter sur un livre, ainsi que sur un procès, un registre, etc.

Le dictionnaire de Furetière de 1690 contient à lui seul plusieurs définitions du mot *extrait*, dont celle-ci :

Extrait, se dit aussi de ce qui est tiré d'un livre, d'un registre. Ce Docteur a fait un *extrait* des passages des Peres qui confirment son opinion. Cet écolier a fait un *extrait*, un pressis de tout ce qu'il y a de beau dans Ciceron, dans Tite-Live ; il a fait un *extrait*, un abregé de son cours.^{6 7}

Cette définition fait allusion au critère de la valeur « ce qu'il y a de beau » ; créer un extrait impliquerait donc un choix subjectif de la part de la personne en charge de le produire. L'extrait n'est pas neutre. Cependant, la définition ne traite pas de l'extrait en tant que forme littéraire publiée. Selon cette définition, l'extrait se limite à une copie d'une ou des parties d'un texte ; c'est un simple participe passé, le fait d'avoir extrait quelque chose. Le dictionnaire de Trévoux en 1704 reprend cette idée du Furetière mot pour mot en ajoutant des équivalents latins et cette phrase exemplaire : « La Cour est pour ainsi dire un extrait de tout le Royaume : tout ce qu'il y a de plus fin & de plus pur, s'y rencontre. ST. EVR⁸. ». Cela renforce la notion qu'un extrait amène un jugement de valeur subjectif, la Cour étant selon Saint-Évremond où l'on trouve les personnes « fines », et rappelle l'extrait au sens scientifique, un concentré de ce qu'il y a de plus pur.

⁶ *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois, tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, t. 1, 1690, La Haye et Rotterdam, Arnout, Reinier Leers.

⁷ La graphie d'origine est conservée dans toutes les citations, sauf que les « f » sont convertis en « s ».

⁸ *Dictionnaire universel françois et latin [...]*, t. 2, 1704, Trévoux, Ganeau.

À la différence de Furetière, l'Académie française dans son premier dictionnaire en 1694 ne définit pas le mot *extrait* directement.

EXTRACTION, }
EXTRAIRE, } Voy TRAIRE.
EXTRAIT. }

9

Il renvoie le lecteur à la définition du mot sans préfixe *traire*, dont voici la définition complète : « Tirer. Il n'a gueres d'usage qu'en cette phrase. *Traire les vaches* ». La deuxième édition en 1718 définit cette fois le terme en reprenant le synonyme d'*abrégé* présent dans le Furetière. Cette définition reconnaît en outre

EXTRAIT. s.m. Ce qui est tiré par voye de Chymie. *Un extrait de perles. un extrait de rhubarbe.*

Il signifie aussi, Ce qu'on extrait de quelque Livre, de quelque Registre. *Extrait des Registres du Parlement.*

[...]

Il signifie encore, l'Abregé, le sommaire d'un procez, d'un livre, &c. *Vous ne m'avez pas donné les pieces du procez, vous ne m'en avez donné que l'extrait. on ne juge pas sur des extraits. le Rapporteur a fait son extrait. extrait du Privilege du Roy.*¹⁰

Il n'est pas question de valeur ou de subjectivité dans la définition de l'Académie. Ce n'est qu'en 1798 que le dictionnaire de l'Académie insère le terme *analyse* dans sa définition de l'extrait, et qu'il ajoute ce passage très pertinent pour cette enquête, mais tardive en regard de l'usage constaté : « *Les journaux contiennent des extraits de divers ouvrages.* » Enfin, dans la sixième édition du dictionnaire en 1835, la section de la définition liée à l'idée d'*abrégé*, de *sommaire*, d'*analyse*, est suivi de deux phrases qui témoignent du phénomène présent dans le *Mercure de France* un siècle plus tôt : « *Faire l'extrait d'un livre. Ce journal donne de fort bons extraits des ouvrages nouveaux.* »

Plus d'un siècle avant cette définition, la locution *faire l'extrait* d'un ouvrage existe dans les journaux. Dans les définitions des dictionnaires du XVIII^e, un extrait est le produit du verbe *extraire* et non de *faire l'extrait*. Plus d'un siècle plus tard, cette définition reconnaît aussi une réalité importante – les extraits sont publiés dans des journaux, et parlent

⁹ *Dictionnaire de l'Académie française*, t. 1, 1694, Paris, Coignard.

¹⁰ *Dictionnaire de l'Académie française*, t. 1, 1718, Paris, Coignard.

d'ouvrages d'actualité. Pourtant, aucun dictionnaire ne mentionne que l'on pouvait *faire l'extrait* d'une pièce de théâtre.

* * *

C'est seulement dans l'article¹¹ *Extrait* dans le sixième volume de l'*Encyclopédie* en 1756, encore un peu tardif par rapport à l'échantillon d'extraits sur lesquels j'ai travaillé (1724-1754), qu'on trouve une première description de l'extrait théâtral. Élément notable, l'article a été rédigé par Jean-François Marmontel, lui-même auteur dramatique et futur directeur du *Mercure de France* de 1758 à 1760. L'article de l'*Encyclopédie* est assez long et très détaillé ; il est composé plutôt de remarques prescriptives que de description objective (d'ailleurs c'est ce qu'il prescrit), mais au début Marmontel donne cette simple définition de l'extrait qui forme une partie essentielle des journaux (le lecteur est renvoyé à l'article *Journal* pour plus d'informations) :

EXTRAIT, s.m. (*Belles-Lettres*.) se dit d'une exposition abrégée, ou de l'építome d'un plus grand ouvrage. Voyez EPITOME.

Un *extrait* est ordinairement plus court & plus superficiel qu'un abrégé. Voyez ABREGÉ.

Les journaux & autres ouvrages périodiques qui paroissent tous les mois, & où l'on rend compte des livres nouveaux, contiennent ou doivent contenir des *extraits* des matieres les plus importantes, ou des morceaux les plus frappans de ces livres. Voy. JOURNAL.¹²

À noter ici que Marmontel distingue l'extrait de l'abrégé, qui figurera comme synonyme dans les dictionnaires publiés ultérieurement. Autre élément remarquable, Marmontel mentionne que l'on se plaignait des extraits de Bayle ; d'où on peut constater deux choses. Premièrement, les extraits que Bayle¹³ a écrits sont du même genre que ceux qu'examine Marmontel, ce qui paraît correspondre aux extraits théâtraux du *Mercure de France*. Deuxièmement, on faisait déjà des extraits littéraires vers la fin du XVII^e siècle.

Le reste de l'article consiste en une analyse critique et approfondie de ce qu'un extrait doit et ne doit pas être et comme point de mire prend les extraits de pièces de théâtre.

¹¹ L'article est l'annexe 3 à la fin de ce document.

¹² *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts & des métiers*, t. 6, 1756, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, p. 334.

¹³ Il s'agit ici de Pierre Bayle (1647-1706), qui a publié le périodique *Nouvelles de la république des lettres* de 1684 à 1687.

Marmontel consacre ainsi la majorité de sa discussion à un type d'extrait dont les dictionnaires ne reconnaissent pas l'existence. Il condamne les faiseurs d'extraits qui se bornent à l'information et ne critiquent pas l'ouvrage ciblé :

On ne peut donc s'interdire équitablement dans un *extrait* littéraire, les réflexions & les remarques inséparables de la bonne critique. On peut parler en simple historien des ouvrages purement didactiques ; mais on doit parler en homme de goût des ouvrages de goût.¹⁴

Il explique longuement de quelle manière il faut approcher la rédaction d'un extrait littéraire :

Quand un journaliste fait à un auteur l'honneur de parler de lui, il lui doit les éloges qu'il mérite, il doit au public les critiques dont l'ouvrage est susceptible, il se doit à lui-même un usage honorable de l'emploi qui lui est confié : cet usage consiste à s'établir médiateur entre les auteurs & le public ; à éclairer poliment l'aveugle vanité des uns, & à rectifier les jugemens précipités de l'autre.¹⁵

D'après le modèle de Marmontel, la critique est le critère incontournable pour un auteur d'extrait (à la fin de l'article *Extrait*, le lecteur est renvoyé à l'article *Critique*). Dans les dictionnaires par contre, on ne fait allusion à la question de valeur qu'en employant certains mots qui impliquent un jugement subjectif tels que *mauvais*, *bon*, *beau*. Les dictionnaires indiquent qu'un extrait est ce qui résulte d'un choix des meilleures parties d'un ouvrage, et selon l'*Encyclopédie* il faut choisir et exposer les mauvaises parties aussi bien que les bonnes. Cet élément central, la critique et la valeur, est essentiel à la compréhension de la problématique de l'extrait dans le *Mercure de France*.

Dans l'avant-propos de l'un des premiers *Mercures* sous la direction de Marmontel ce dernier insère un passage fort important :

Pour la manière dont je dois parler d'après moi-même, mes engagements sont pris d'avance, & je suis bien sûr de n'y manquer jamais. En donnant l'article *Extrait*, & l'article *Critique* de l'*Encyclopédie*, je ne prévoyais pas que mes règles me seroient un jour appliquées ; mais quand je l'aurois prévu, je n'en aurois pas été moins sévère ; & quoique je ne me connoisse ni l'envie, ni le talent de nuire, il est heureux que je me sois donné un frein, en condamnant publiquement ce que je ne dois pas imiter.¹⁶

¹⁴ *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts & des métiers*, t. 6, 1756, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, p. 335.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Mercure de France*, août 1758, Paris, Chaubert, Pissot, Duchesne, Cailleau, Cellot, p. vii.

Marmontel semble faire un lien fort entre extrait et critique dans les années 1750. L'extrait appartient-il donc bien à la catégorie de commentaire critique ? Il existe une tension entre description et prescription dans l'article *Extrait* de l'Encyclopédie écrit par ce même Marmontel. Alors que les dictionnaires abordent à peine la définition de l'extrait comme résumé lorsqu'ils évoquent l'extrait de document, laissant ainsi supposer que ce qui existe bien dans le *Mercure de France* sous le nom d'extrait n'a pas de définition officielle, la tension bien présente dans l'Encyclopédie entre décrire et commenter – voire prescrire – se manifeste dans le *Mercure de France*. Pour mieux comprendre comment cette pratique préexiste clairement à ces définitions, il importe de mener une analyse du *Mercure* sur la longue durée. Pour ce faire, il m'a semblé plus évident de procéder d'abord à une analyse quantitative avant de proposer une recherche plus qualitative.

II. Analyse quantitative

L'analyse du statut de l'extrait dans la critique théâtrale du *Mercur*e suscite plusieurs questions. Quelle place les extraits occupent-ils au sein de l'économie d'ensemble du journal et plus singulièrement de la section *spectacles* ? En raison du fait que le périodique porte sur les nouvelles d'actualité, les rédacteurs privilégient-ils l'extrait des créations de pièces ? Et quels types de pièces reçoivent des extraits ? On peut trouver toutes ces informations à l'aide d'une analyse quantitative. Une analyse de cette espèce est appropriée étant donné la taille massive de l'échantillon : trois décennies de journaux et d'énormes tableaux de données compilés¹⁷.

La très grande majorité des numéros du *Mercur*e de France¹⁸ contiennent une rubrique appelée *Spectacles* (j'emploie le terme *rubrique* de manière anachronique pour une meilleure compréhension ; le *Mercur*e utilise tantôt *article*, tantôt *chapitre* pour désigner une section distincte du journal). Cette rubrique contient notamment : des informations, des extraits, et de la critique concernant la programmation de l'Académie Royale de Musique (l'Opéra), de la Comédie-Française, de la Comédie-Italienne, et du théâtre des foires Saint-Germain et Saint-Laurent ou de l'Opéra-Comique. Selon mes observations, les différents théâtres paraissent généralement dans cet ordre, ce qui suit une logique institutionnelle vu le niveau de prestige accordé à chacun des théâtres et la politique culturelle promue par le *Mercur*e. Parfois, la rubrique discute aussi du théâtre aux collèges et du théâtre à l'étranger¹⁹. La couverture sur la Comédie-Française inclut divers types d'observation critique (*examen*, *dissertation*, *analyse*, *lettre critique*) allant d'observations empiriques à la critique doctrinaire, en passant par l'éloge. L'extrait est largement dominant parmi les formes identifiables ; le *Mercur*e a publié 134 extraits de pièces de la Comédie-Française pendant la période étudiée. Hormis l'extrait, la rubrique *Spectacles* ne suit pas une forme standard, elle

¹⁷ Pour plus de détails, voir annexes 1 et 2.

¹⁸ Sur les 439 *Mercur*es parus entre 1724 et 1754, seuls six n'ont pas de rubrique *Spectacles*.

¹⁹ Les villes dont les nouvelles théâtrales sont le plus souvent relayées sont Londres, Vienne et Venise.

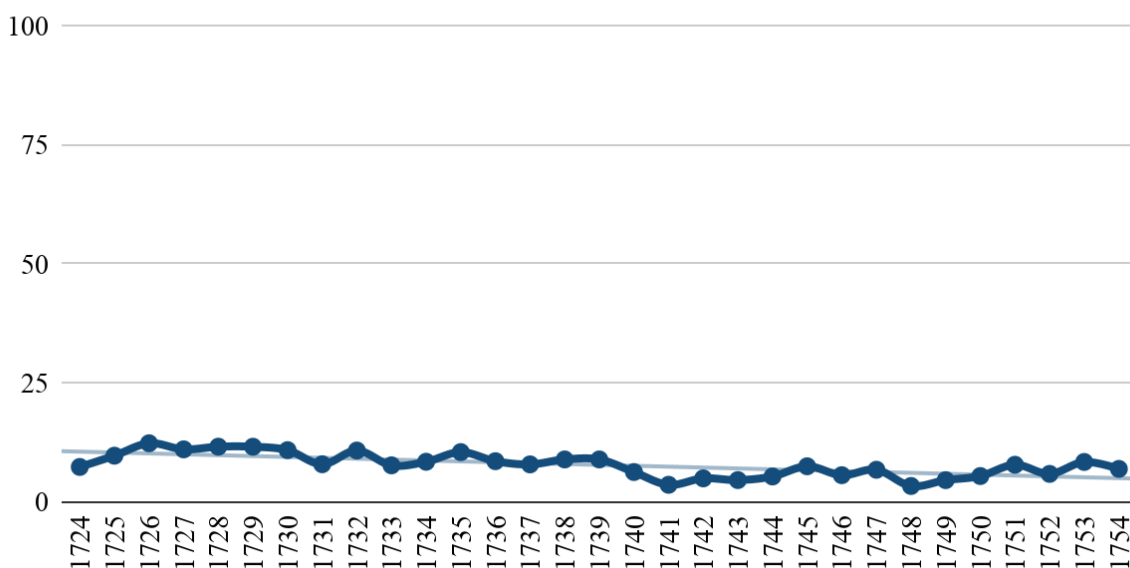
consiste en des informations variées d'actualité, plus ou moins commentées, soit sur les pièces, soit sur la troupe. Une nouvelle pièce a été créée, une ancienne pièce remise, un nouveau comédien a débuté, un ancien comédien est mort, etc. Voici un passage typique de cette sorte de discours :

Le Public a revû avec beaucoup de plaisir sur le même Théâtre le Lundi cinq Mars & les jours suivans, l'*Impertinent*, Comédie en Vers & en un Acte, de M. *Desmahis*, qui avoit été jouée en 1750 avec un grand succès : le principal rôle de cette Pièce est rendu dans la plus grande perfection par M. Grandval, Acteur inimitable pour les rôles de ce genre.²⁰

Une partie des textes de critique apparaissent comme des pièces détachées de la rubrique et elles sont signées par des rédacteurs externes en grande partie anonymes.

Situation générale de la critique théâtrale dans le *Mercur de France*

Fig. 1
Pourcentage du *Mercur de France* dédié à la rubrique Spectacles



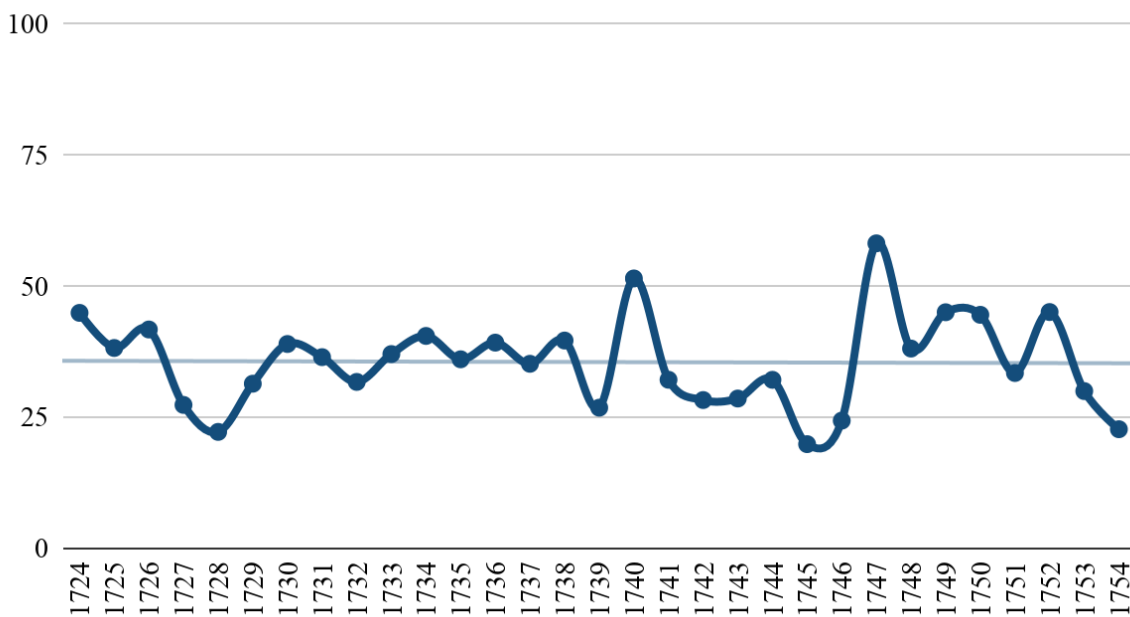
Environ 7,7 % des pages²¹ du *Mercur de France* sont dédiées à la rubrique Spectacles entre 1724 et 1754. Ce pourcentage est relativement stable mais baisse légèrement

²⁰ *Mercur de France*, avril 1753, Paris, Pissot, Chaubert, Nully, Duchesne, p. 175.

²¹ Tous les chiffres dans cette section sont le produit de mes propres recherches et sont susceptibles de connaître une marge d'erreur de +/- 2 %.

après les années 1730, ce qui peut s'expliquer par exemple par un changement de rédacteurs, une ligne éditoriale en transformation ou simplement par une programmation théâtrale moins attrayante pour le rédacteur²².

Fig. 2 Pourcentage de la rubrique dédié à la Comédie-Française



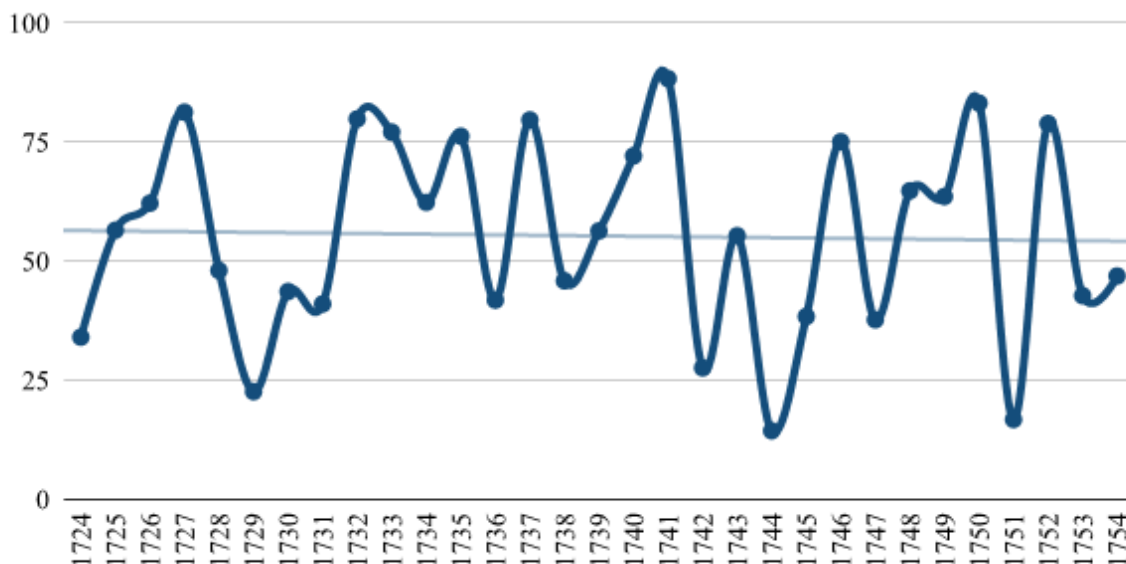
Au sein de la rubrique, la Comédie-Française occupe 35 % des pages, chiffre qui varie plus que le précédent. Il y a seulement dix-neuf rubriques sur 433 *Spectacles* entre 1724 et 1754 qui n'en discutent pas²³. Il semble donc évident que la Comédie-Française est la troupe au sujet de laquelle le *Mercure* écrit le plus souvent. Suivant la hiérarchie des théâtres que j'ai mentionnée dans l'introduction de cette section, quand on parle de l'Académie Royale de Musique, celle-ci vient en premier et le texte est plus détaillé, mais comme elle joue moins que la Comédie-Française elle est mentionnée moins souvent. Cette attention accordée à la Comédie-Française est symptomatique de la place que la presse, institution d'État, accorde au théâtre institutionnalisé.

²² Pour rappel, mes connaissances actuelles ne me permettent pas d'identifier précisément le rédacteur de la rubrique spectacle. Mais le directeur de la revue, Antoine de La Roque, a pu décider à la fin des années 1730 de transformer cette rubrique. Cette baisse invite à aller plus loin.

²³ Même dans les rubriques qui ne discutent pas de la Comédie-Française directement, il se peut qu'il y ait des pièces de la Comédie-Italienne ou de l'Opéra-Comique qui soient des parodies de pièces de la Comédie-Française.

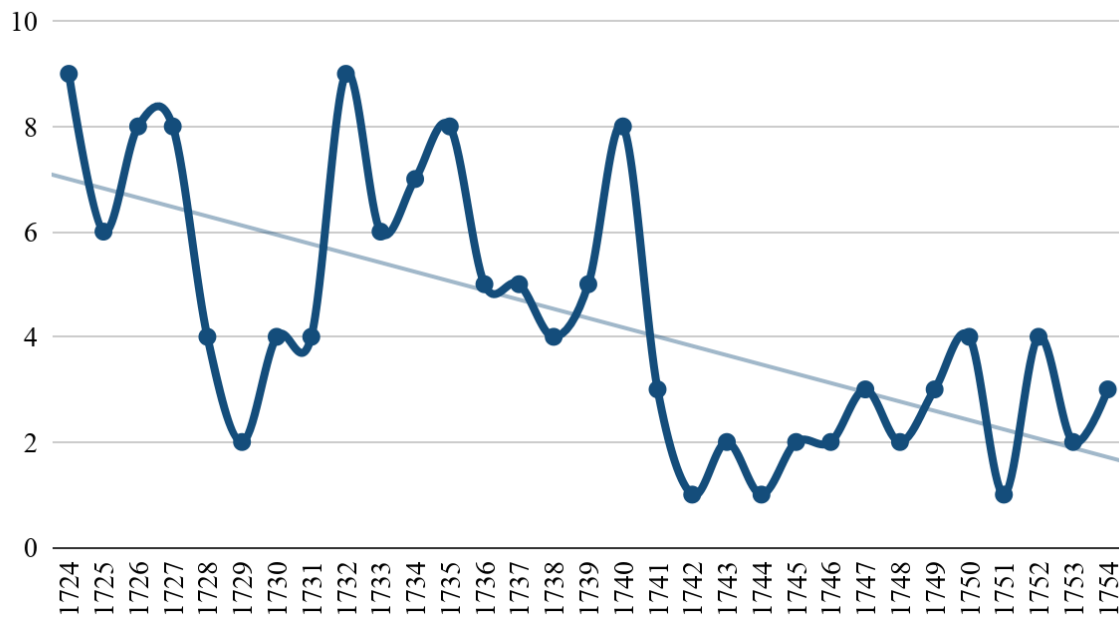
L'extrait dans la rubrique

Fig. 3 Pourcentage de la rubrique sur la Comédie-Française occupé par des extraits



La place qu'occupent les extraits dans la couverture de la Comédie-Française est à peu près 54 %, mais c'est un pourcentage qui change beaucoup d'année en année. Ce pourcentage est plus significatif lorsqu'il est mis en relation avec le nombre absolu d'extraits publiés par année, puisqu'il y a moins d'extraits publiés après 1740 même s'ils occupent encore une partie de la rubrique.

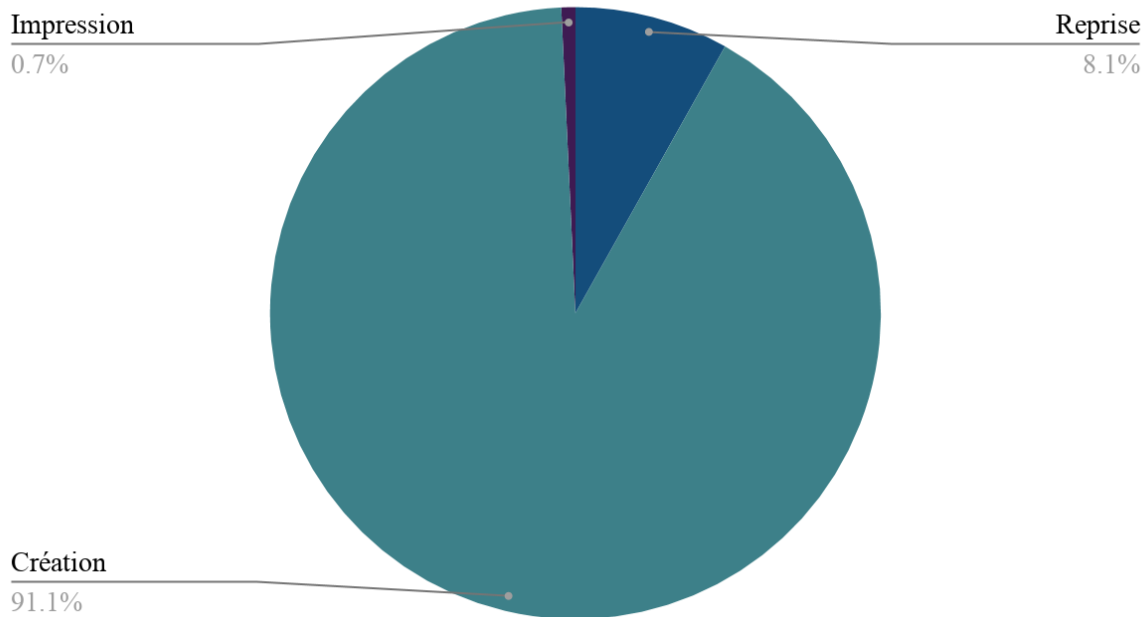
Fig. 4 Nombre d'extraits publiés de pièces de la Comédie-Française



Vu que l'extrait représente plus de la moitié des pages concernant la Comédie-Française et plus de 75 % huit fois, il est facile de constater que c'est une forme importante, en particulier dans les années 1720 et 1730. Cela fait partie de la continuité éditoriale du *Mercure de France* sous Antoine de La Roque ; plusieurs aspects de la critique théâtrale du journal, assez stables sous sa direction à partir de 1724 subissent des changements au moment de sa disparition en 1744, ce qui montre bien que l'épanouissement de l'extrait dans le *Mercure de France* est en partie liée à sa présence et à la ligne éditoriale choisi par ce directeur. Par ailleurs, le nombre inédit de deux extraits publiés en 1729 pourrait s'expliquer par le fait qu'aucune tragédie n'a été créée cette année-là. La baisse progressive du nombre d'extraits à partir de 1740 correspond ainsi à une transformation du statut du commentaire au sein de la rubrique théâtrale et à de nouveaux choix éditoriaux plus ou moins explicites.

L'extrait et la création

Fig. 5 Types d'extrait – création ou reprise



Plus de 90 % du temps, l'extrait porte sur des créations. Sur la période de 1724 à 1754, le *Mercure de France* a publié onze extraits de pièces récemment reprises, et une seule fois en 1734, un extrait d'une tragédie qui venait d'être imprimée et n'avait pas été jouée depuis 1718. Huit des extraits de reprise sont publiés avant 1733, les trois derniers en 1734, en 1736 et en 1747. L'extrait en 1747 est du *Méchant* de Gresset²⁴, créé en avril et repris en décembre de la même année. Toutes les autres pièces reprises avec extrait n'avaient pas été jouées pendant 9 à 37 ans avant la publication de l'extrait et avaient quelquefois subi des changements depuis leur dernière représentation.

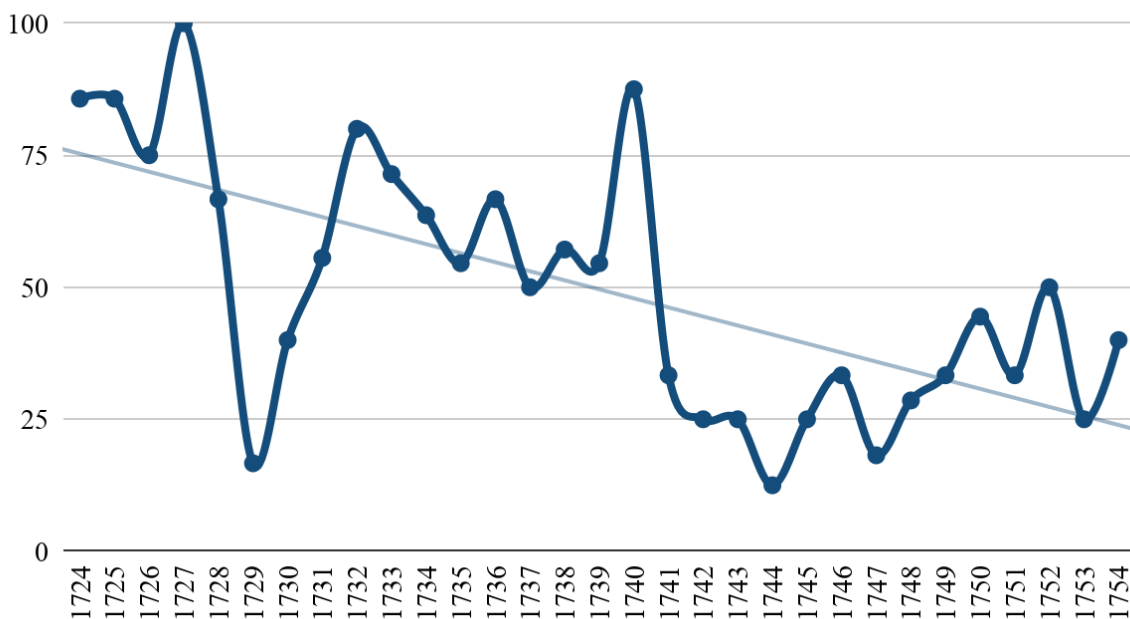
Le fait que l'extrait est quasi-totalement réservé aux créations indique que c'est une forme qui parle d'actualité et qui sert à informer le lectorat. Au reste, l'actualité quand il s'agit de théâtre implique la représentation théâtrale – phénomène absent des autres types d'extraits littéraires également présent dans le *Mercure*. L'extrait lors de l'impression

²⁴ Jean-Baptiste-Louis Gresset (1709-1777) sera élu à l'Académie Française en 1748. Il écrit trois pièces, dont tous les trois reçoivent un extrait dans le *Mercure de France*.

d'*Artaxare* en 1734 est l'unique instance où le *Mercur*e fait l'extrait d'un texte théâtral (au moins d'une pièce de la Comédie-Française) sans parler d'une représentation récente, et cet extrait est relégué hors de la rubrique Spectacles ; cet extrait s'apparente plutôt à un extrait de livre, mais il reste lié à l'actualité des représentations car la raison qui justifie l'impression est que « la ressemblance qui se trouve entre le cinquième Acte d'*Adelaïde*, et celui d'*Artaxare*, a, dit-on, frappé tout le monde²⁵ ».

Même si l'extrait de création domine, ce n'est pas chaque création qui reçoit un extrait dans le *Mercur*e de France. La Comédie-Française a créé 246 pièces entre 1724 et 1754 et le *Mercur*e a fait l'extrait de seulement 123, soit exactement la moitié²⁶.

Fig. 6 Pourcentage des créations de la Comédie-Française avec extrait



Encore en 1729, le pourcentage bas pourrait s'expliquer par le manque de créations de tragédies. La chute du pourcentage des créations qui reçoivent un extrait ne correspond pas à

²⁵ *Mercur*e de France, mars 1734, Paris, Cavelier, Pissot, Nully, p. 513.

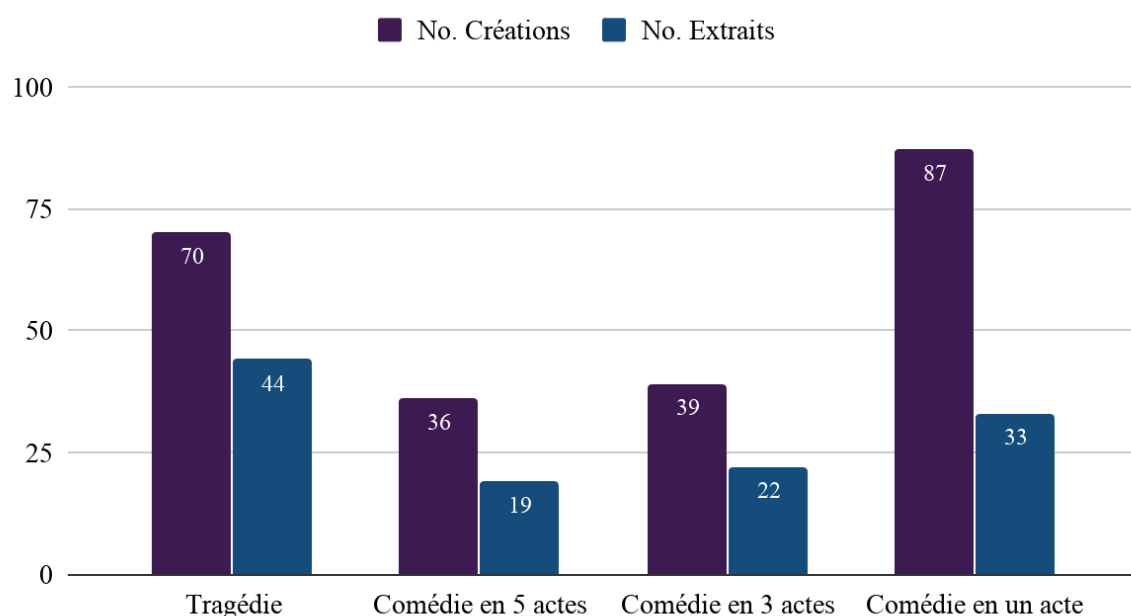
²⁶ 123 des créations entre 1724 et 1754 reçoivent un extrait dans le *Mercur*e, mais la dernière pièce à être créée en décembre 1754, *Le triumvirat, ou la mort de Cicéron* de Crébillon, reçoit son extrait en février 1755. Donc, le nombre d'extraits de création publiés sur la même période est 122.

un changement dans le nombre de créations au sein de la programmation annuelle (en fait, le nombre moyen de créations par année est très légèrement²⁷ plus haut entre 1744 et 1754 qu'entre 1724 et 1734). Pour mieux mettre en perspective le fait que seulement 50 % des créations reçoivent un extrait, il faut s'interroger sur les types de créations qui reçoivent un extrait.

Genres des pièces avec extrait

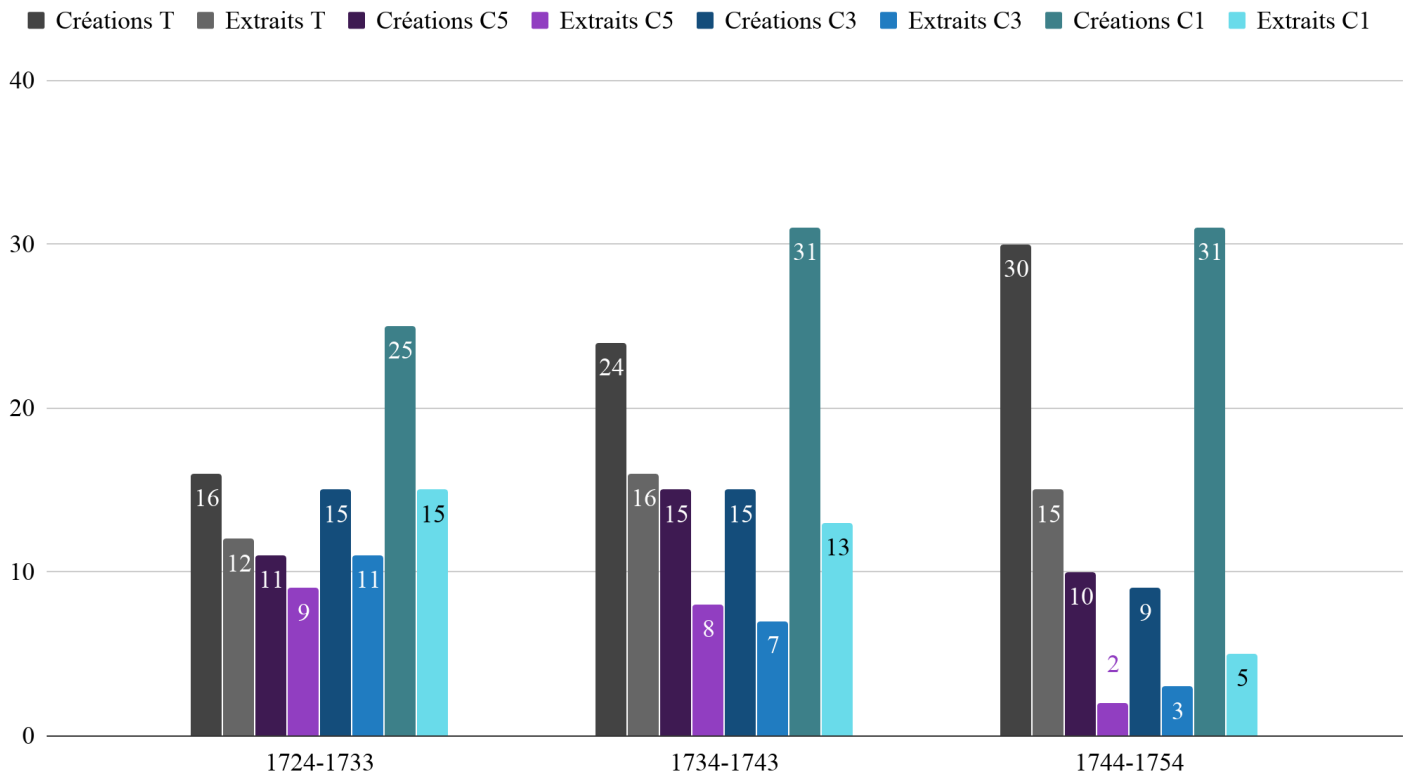
Il y a d'importantes différences entre les genres. Dans l'ensemble, 59 % des tragédies (41 sur 70) et 43 % des comédies créées (70 sur 162) reçoivent un extrait. Je me concentre ici sur les tragédies et les comédies en cinq, en trois, ou en un acte(s), et laisse de côté tout ce qui est comédie en deux actes, pastorale, etc. qui représente moins de 4 % des extraits publiés.

Fig. 7 Nombre de créations avec extrait, 1724-1754



²⁷ La différence est minuscule ; pendant la première période la Comédie-Française crée en moyenne 7,6 pièces par année et dans la dernière 7,8.

Fig. 8 Nombre de créations avec extrait ÷ 3



Le genre le plus prestigieux, la tragédie, a le plus haut pourcentage de créations avec extrait et c'est le seul qui garde à peine 50 % après la chute dans la dernière décennie de la période étudiée. Ensuite, la comédie en cinq actes (C5), genre classique en vers, puis la comédie en trois actes (C3), et enfin la comédie en un acte (C1), genre populaire. Le fait qu'il y ait entre 1744 et 1754 un plus haut pourcentage des C3 qui reçoivent un extrait que des C5 n'est pas très important vu que ces deux types de comédie ne partagent entre eux que cinq extraits sur cette dernière période. Ces chiffres montrent bien qu'il y a une sélection et une hiérarchie génériques dans le *Mercure de France* et que ce périodique suit une ligne éditoriale inspirée d'un modèle culturel « classique », c'est-à-dire qu'il se soumet à la hiérarchie poétique élaborée par les doctes et dédié au texte dramatique plutôt qu'à la représentation théâtrale. Symptomatiquement, le nombre d'extraits tombe au fil des ans, le pourcentage qui sont des extraits de tragédie augmente. Entre 1744 et 1754 les tragédies représentent 37,5 % des

créations et 60 % des extraits. Cette valorisation est aussi reflétée dans la longueur des extraits – les extraits de tragédie et de C5 sont en moyenne de 14 pages de longueur, les C3 de 9 pages et les C1 de 7,5 pages (la longueur est aussi affectée par le fait que les pièces avec plus d'actes sont plus longues). De plus, en ce qui concerne les extraits de reprise, le *Mercur* en publie onze ; cinq de tragédie, quatre de C5, deux de C3 et aucun de C1.

Ces données témoignent de la manière dont ce périodique entend se positionner en tant qu'institution culturelle, mais aussi en tant qu'ouvrage à vocation historique et politique. Si le *Mercur de France* ne nie pas la place et l'importance de la comédie en un acte dont la popularité reste encore mal connue, il s'inscrit dans une dynamique médiatique qui vise peut-être moins à rendre compte des spectacles du temps présent qu'à témoigner de la valeur même de l'institution théâtrale dans une perspective de valorisation d'une culture élitiste. L'analyse qualitative vient d'ailleurs confirmer que le système de valeurs qui se « cache » dans le périodique est celui d'une institution qui est liée à l'image politique de la France.

III. Analyse qualitative

Sans l'analyse qualitative, il est difficile de comprendre ce qu'est un extrait, cette troisième et dernière partie sera donc consacrée à cette interrogation générale et ce à partir des transcriptions du *Mercure de France* – six cent mille mots échantillonnés. En effet, qu'est-ce que le *Mercure* dit sur lui-même et sur sa pratique de l'extrait ? Qu'y a-t-il dans un extrait ? Comment la critique fonctionne-t-elle au sein de l'extrait ? En quoi l'extrait théâtral est-il distinct de l'extrait de livre ? Le *Mercure* se dit neutre – l'est-il vraiment ? Comment utilise-t-il les éléments de l'extrait pour maintenir cet air d'impartialité ?

Structure générale de l'extrait

L'observation de la structure générale d'un extrait est la première étape pour tenter de définir cette pratique. Il est possible d'identifier systématiquement un seul élément au sein de la pratique : l'extrait contient la description de l'intrigue de la pièce, que le *Mercure* appelle « l'action »²⁸. À partir de cet enjeu essentiel et unique, l'extrait se déploie en un très grand nombre de possibilités, ce qui rend parfois l'analyse difficile. Je décrirai donc dans le cadre de ce travail les tendances dominantes.

L'extrait est un type de discours qui est attendu, puisqu'il est généralement annoncé²⁹. L'extrait peut être signalé dans un numéro précédent de façon explicite (*nous en donnerons l'extrait dans le prochain Journal*) ou de façon vague (*nous en parlerons plus au long*). Voici par exemple l'annonce de l'extrait d'une tragédie de Pellegrin :

Le Vendredi 13. de ce mois, on donna sur le Théâtre François pour la première fois, la Tragedie de *Tibere*. Cette représentation fut assez tumultueuse. On la rejoüa le sur lendemain & elle fut beaucoup mieux écoutée &

²⁸ Il est important de préciser pour les pièces qui ont un prologue, que dans certains cas l'extrait suit cette structure (ou certains de ses éléments) : on trouve un premier extrait pour le prologue et un second extrait pour la pièce. Dans d'autres cas, l'extrait du prologue est intégré aux actes. Il se peut aussi que le *Mercure* ne donne l'extrait que du prologue dans le cas d'un nouveau prologue ajouté à une ancienne pièce.

²⁹ Cinquante-deux pour cent des extraits sont annoncés, pourcentage qui augmente à 56 % si on n'inclut que les extraits de création. Un seul des onze extraits de reprise est annoncé, et c'est l'extrait du *Méchant*, où la création a eu lieu la même année.

mieux reçu du Public. Le 17. cette Piece fut représentée à la Cour. Nous en donnerons un Extrait assez étendu dans le prochain Journal, pour mettre le Lecteur en état d'en juger.³⁰

Dans ce cas, l'extrait de *Tibère* est bien paru dans le prochain journal. Cependant, même les annonces explicites ne mènent pas toujours à un extrait et on voit des extraits publiés spontanément et dont la première trace est le titre *Extrait de [pièce]*.

L'extrait commence souvent par la liste des personnages et des acteurs ayant joué à la première représentation.

Le 5. Octobre, les Comédiens François donneront une Comédie nouvelle en Vers & en un Acte, qui a pour titre, l'*Amour Secret*, de la composition de M. *Poisson*, l'ainé ; en voici un Extrait abrégé pour l'intelligence du Sujet.

Acteurs.

Beronte, oncle de Lucile, *le Sr de la Thorilliere*.
 Lucile, nièce de Beronte, *la Dlle Poisson*.
 Eraste, Ami intime de Clitandre, *le Sr du Bois*.
 Clitandre, Ami intime d'Eraste, *le Sr Dangeville*.
 L'Olive, Valet de Clitandre, *le Sr Poisson*.
 Frontin, Valet d'Eraste, *le Sr Montmeny*.³¹

La distribution comme élément introductif rappelle la première publication des pièces imprimées qui contiennent parfois ces informations avec ou sans la liste des noms d'acteurs et actrices. Cet élément peut être suivi par une didascalie spatiale, telle que : *La Scène est à [lieu]*. Il est également possible de trouver uniquement la liste de personnages sans les noms des comédiens, ou de mentionner la distribution à la fin de l'extrait.

La seconde partie de l'extrait habituellement présente consiste en une explication ou le récit du contexte historique réel ou inventé de la pièce ; ce qui arrive avant le début de la pièce (*c'est ici que commence l'action théâtrale*³²). Cette partie peut être appelée *argument* et dans ce cas elle est détachée de la description de la pièce elle-même qui constitue la partie suivante. Il est à noter qu'il existe un deuxième modèle d'extrait, où l'*argument* est une brève description de l'action (qui peut tout de même être plus détaillée que les plus courts extraits³³)

³⁰ *Mercure de France*, décembre (i) 1726, Paris, Cavelier, Cavelier, Pissot, pp. 2760-2761.

³¹ *Mercure de France*, octobre 1740, Paris, Cavelier, Pissot, Nully, pp. 2291-2292.

³² *Mercure de France*, juin (ii) 1747, Paris, Pissot, Nully, Barrois, p. 122.

³³ Pour ajouter un autre niveau de complexité, l'*argument* comme description abrégée de l'action peut aussi paraître seul, sans extrait. Le *Mercure* donne l'*extrait* de la tragédie d'*Hypermnestre* en décembre (i) 1726, puis en juin (ii) 1744 il renvoie le lecteur à l'*argument* de cette pièce dans ce numéro. On donne l'*argument* du

et le reste de l'extrait entre dans le détail des scènes intéressantes ou l'analyse de vers particuliers.

Ensuite, le *Mercure* se lance dans la description de l'action de la pièce. Selon mes observations, le format le plus commun est de diviser la description en actes, avec ou sans intertitres (*Acte II. versus Au deuxième acte...*). Il y aussi des extraits qui ne sont pas divisés clairement, et quelques-uns sont divisés en scènes. Les deux éléments qui déterminent la longueur d'un extrait (après la longueur de la pièce elle-même) sont : le niveau de détail des extraits et le montant de citations insérées. Par exemple, dans l'extrait de la tragédie d'*Aménophis* de Bernard-Joseph Saurin, entre autres, le détail est si exact que l'extrait ressemble beaucoup à une pièce imprimée, la seule différence étant que le dialogue (discours direct) est transformé en narration. Ce type d'extrait est réservé en règle générale aux tragédies, ce qui montre encore une fois la priorité accordée au plus prestigieux des genres³⁴. L'extrait d'*Aménophis* est le plus long que le *Mercure* a publié pendant la période étudiée ; le plus court est du *Sage étourdi* de Boissy, comédie en un acte. L'extrait du *Sage étourdi* compte à peine deux pages, celui d'*Aménophis* près de cinquante³⁵.

En ce qui a trait aux citations, elles paraissent dans la plupart des extraits, et il existe une extrême variabilité de longueur, allant d'un seul vers à des scènes entières. Le facteur décisif pour le nombre de vers (ou, plus rarement, le montant de prose) cités dans un extrait paraît être l'impression de la pièce – si la pièce n'a pas été imprimée les rédacteurs n'ont accès qu'aux vers qu'ils ont retenus par cœur. On peut imaginer aussi que les rédacteurs du *Mercure de France* avaient parfois accès aux manuscrits des acteurs dont certains circulaient et ont pu leur être transmis. Ce qu'on cite vient le plus souvent des scènes les plus *touchantes*

Consentement forcé de Guyot de Merville en août 1738, et en novembre « nous avons donné l'extrait ». Idem en 1739 pour *Mahomet second* de La Noue. Plusieurs fois, l'extrait d'une pièce est différé et le *Mercure* n'en donne que l'argument en attendant l'impression, bien qu'il publie des extraits de pièces qui ne sont pas imprimées.

³⁴ La comédie en cinq actes peut aussi recevoir un extrait assez long, mais comme il y a moins de pièces de ce genre et moins d'entre elles reçoivent un extrait, c'est la tragédie qui jouit le plus souvent des extraits très étendus. Au reste, la comédie en cinq actes est le deuxième genre en termes de prestige institutionnel.

³⁵ Ces deux extraits constituent les annexes 3 et 4 à la fin de ce document.

des tragédies et des scènes les plus *divertissantes* des comédies, celles-ci étant déterminées dans le *Mercure* par les réactions du public³⁶. Pour les comédies, on cite aussi des couplets des divertissements chantés qui accompagnent la pièce. L'une des formules conclusives consiste en : [*Personnage*] *finit la pièce par ces vers* et une dernière citation.

Une autre façon commune de conclure est de faire l'éloge des acteurs comme c'est le cas dans l'extrait des *Fils ingrats* d'Alexis Piron :

Au reste cette Piece est excellemment représentée par le plus grand nombre des Acteurs. Les sieurs Quinault & Duchemin pere, y jouient les Rôles du pere & de l'oncle. Les Dllles le Couvreur & Quinault, ceux d'Angelique & de Nerine ; les sieurs du Breüil, du Fresne & d'Angeville, des trois Fils, & les sieurs de la Torilliere & Armand, Pasquin & Grégoire.³⁷

Dans d'autres cas, on ne mentionne qu'un.e comédien.ne, ou on dit simplement que la pièce est parfaitement bien représentée. Encore une autre façon de conclure l'extrait consiste à faire la publicité de la pièce imprimée et de préciser l'endroit où elle est disponible.

Si un extrait contient des remarques critiques, elles peuvent aussi se trouver à la fin (« Il ne reste plus qu'à faire part à nos Lecteurs des divers jugemens que le Public a portez³⁸ », etc.), ou elles peuvent être parsemées partout dans le texte. Seulement le poème dramatique, la versification, la structure des pièces peuvent recevoir des commentaires négatifs – le jeu des acteurs est loué exclusivement³⁹. Mes observations montrent enfin que l'extrait sert parfois de référence, puisque dans certains cas où la pièce est remise au théâtre les rédacteurs se contentent de renvoyer le lecteur à son extrait *dans le Mercure du mois de...*

³⁶ Les réactions que le *Mercure* cite le plus souvent sont celles qui reflètent l'effet prescrit des genres selon la doctrine classique : le rire pour la comédie, les larmes pour la tragédie.

³⁷ *Mercure de France*, novembre 1728, Paris, Cavelier, Pissot, Nully, p. 2500.

³⁸ *Mercure de France*, janvier 1733, Paris, Cavelier, Pissot, Nully, p. 143.

³⁹ Dès que Louis de Boissy prend la direction du *Mercure de France* en 1755, les acteurs commencent à être critiqués un peu dans le journal.

Les sentiments du Public⁴⁰

Les remarques du public ponctuent les extraits du *Mercure de France*, puisque les rédacteurs certifient que toute remarque critique repose sur les *sentiments du Public*, ou de ce que *le Spectateur* aurait souhaité voir. Le mot *Public* paraît plus de 400 fois dans la rubrique théâtrale sur la Comédie-Française entre 1724 et 1754. Plusieurs douzaines de fois, lors d'une reprise, le *Mercure* emploie la formule *Les Comédiens Français ont remis au Théâtre _____, que le public revoit avec (beaucoup de, grand, etc.) plaisir*. Voici quelques citations qui montrent avec quelle constance les rédacteurs affirment qu'ils rapportent uniquement les réflexions du public :

Ce n'est pas à nous prononcer là dessus ; nous attendons le jugement du public, pour en faire part à nos lecteurs. C'est une règle que nous nous sommes prescrite, & que nous promettons d'observer inviolablement.⁴¹

Nous espérons qu'on nous passera quelques petits traits de critique qui nous sont échappés ; nos Extraits seroient tout-à-fait infructueux, si nous ne faisons que donner une idée des Pièces ; nous y ajoutons ce qu'en a pensé le Public, dont nous ne sommes que les échos.⁴²

[N]ous ne parlons que d'après le Public, & nous nous contentons d'exposer ce qu'on a senti, sans pénétrer plus avant.⁴³

Au reste pour ne point enfreindre la loi que nous nous sommes prescrite, nous ne serons que les échos des jugemens que le Public a portés sur cet ingénieux Ouvrage.⁴⁴

On prépare pour ce Théâtre une Pièce en trois Actes, sous le titre des *Caractères de Thalie*, titre heureux, et qui rapportera bien de la gloire à son Auteur, s'il est traité heureusement. Nous serons attentifs à en donner une juste Analyse et à rapporter les sentiments du Public que nous tâcherons de recueillir avec l'impartialité dont nous faisons profession.⁴⁵

Voilà quelle est la catastrophe de cette Tragédie, dont les trois premiers Actes avoient donné une attente si avantageuse : ce n'est pas à nous à examiner si le Public a bien ou mal jugé ; nous nous bornons à rendre compte à nos Lecteurs de ce qui est venu à notre connoissance ; voici ce que nous avons recueilli des motifs qu'ont portés les Spectateurs à condamner les deux derniers Actes de cette Pièce...⁴⁶

En prodiguant les plus grands éloges à cet ouvrage, nous ne dirions rien que le public n'ait déjà dit, & nous n'apprendrions rien à personne.⁴⁷

⁴⁰ Pour plus de détails voir l'annexe 5 *Les sentiments du Public* en fin de dossier.

⁴¹ *Mercure de France*, février 1724, Paris, Cavelier, Cavelier, Pissot, p. 354.

⁴² *Mercure de France*, décembre (ii) 1724, Paris, Cavelier, Cavelier, Pissot, p. 2862.

⁴³ *Mercure de France*, février 1728, Paris, Cavelier, Pissot, Nully, p. 380.

⁴⁴ *Mercure de France*, mai 1734, Paris, Cavelier, Pissot, Nully, pp. 949-950.

⁴⁵ *Mercure de France*, juin (ii) 1737, Paris, Cavelier, Pissot, Nully, pp. 1419-1420.

⁴⁶ *Mercure de France*, juin (ii) 1740, Paris, Cavelier, Pissot, Nully, p. 1424.

⁴⁷ *Mercure de France*, décembre (ii) 1747, Paris, Pissot, Nully, Barrois, Cailleau, p. 137.

À maintes reprises, quand une remarque critique paraît dans un extrait, le rédacteur du *Mercure* refuse d'en assumer la responsabilité et s'en remet à la voix générale et anonyme du public : *le Public a trouvé que*⁴⁸; *le Public nous paroît persuadé que*⁴⁹; *du moins c'est ainsi que le Public en a jugé*⁵⁰. Quand on mentionne qu'une pièce a été jouée, elle a ou n'a pas été *bien reçue du public*. Il semble au reste que le commentaire critique qui survient le plus souvent est qu'un endroit est applaudi⁵¹ et si le *Mercure* donne un avis explicite ou détaillé dans un extrait, ce n'est usuellement que pour seconder l'approbation des spectateurs : *le second Acte est applaudi avec justice*⁵², etc.

Le public peut aussi justifier la présence à venir d'un extrait (« Si elle réussit nous en donnerons l'Extrait dans le second volume de ce mois⁵³. ») ou comme dans l'exemple suivant constituer un argument de lecture d'un extrait :

Les mêmes Comédiens répètent actuellement une Comédie nouvelle en trois Actes et un Prologue, en Vers, dont le titre est l'*Amante en Tutelle*, dont nous rendrons compte du succès et des jugemens du Public.⁵⁴

Si les remarques critiques forment une partie centrale de l'extrait théâtral dans le *Mercure de France*, bien que moins visible que la description de l'action, c'est la présence du public qui paraît les justifier. En ce sens, celui-ci sert de masque pour la critique du rédacteur – ce dernier semble rester neutre si c'est le public qui porte les jugements exprimés dans son texte. Pourtant, le *Mercure* affirme aussi que même le public n'est pas un juge ultime, puisqu'il revient en dernière instance au lecteur du périodique d'adopter ou non l'avis du public :

[Ces] quelques Remarques, nous les avons recueillies du Public ; bien entendu que nous laissons nos Lecteurs dans une pleine liberté de les adopter ou de les rejeter.⁵⁵

⁴⁸ *Mercure de France*, mai 1725, Paris, Cavelier, Cavelier, Pissot, p.987.

⁴⁹ *Mercure de France*, mars 1724, Paris, Cavelier, Cavelier, Pissot, p. 540.

⁵⁰ *Mercure de France*, juin (ii) 1740, Paris, Cavelier, Pissot, Nully, p. 1422.

⁵¹ Les mots qui commencent par *applaud-* paraissent plus de 500 fois dans les 433 rubriques entre 1724 et 1754.

⁵² *Mercure de France*, octobre 1752, Paris, Pissot, Nully, Barrois, Duchesne, p. 176.

⁵³ *Mercure de France*, juin (i) 1725, Paris, Cavelier, Cavelier, Pissot, p. 1208.

⁵⁴ *Mercure de France*, juillet 1735, Paris, Cavelier, Pissot, Nully, p. 1617.

⁵⁵ *Mercure de France*, mars 1730, Paris, Cavelier, Pissot, Nully, p. 576

Le jugement du Lecteur ⁵⁶

Selon le système du *Mercure de France*, c'est le lecteur qui porte le jugement dernier sur le mérite des ouvrages. C'est souvent avant les citations que les rédacteurs proposent de *mettre le lecteur en état de juger* de la versification ou du style d'un ouvrage, mais c'est aussi l'extrait en entier qui fournit la capacité de juger de la pièce entière. Le lecteur décide en plus si certaines remarques spécifiques que « le public » a faites sont recevables. Voici encore une série de citations qui montre la place immense qu'occupe cette position distanciée de la part de la rédaction :

Mais pour mettre le Lecteur plus en état de juger du mérite et de la Versification de cette Piece, donnons quelques morceaux qui en fassent connoître les divers caracteres et l'élégance du stile dont elle est écrite. ⁵⁷

La Versification répond parfaitement à la noblesse du sujet ; nous en donnerons quelques fragmens dans cet Extrait, pour mettre le Lecteur en état de juger. ⁵⁸

Pour mettre nos Lecteurs en état de juger du style de M. Bret, nous allons transcrire la Scène VIII du second Acte ; il nous paroît que c'est le morceau de la pièce qui a été le plus applaudi. ⁵⁹

Ceux qui n'auront point vû représenter cette Piece en pourront juger par l'Extrait que nous en allons faire. ⁶⁰

Nous ne manquerons pas d'en donner un Extrait détaillé, pour mettre le lecteur en état d'en juger. ⁶¹

Nous laissons au Lecteur la liberté d'en juger, sur l'Extrait succinct que nous allons donner. ⁶²

Tous ces remords, quoique très-justes, n'ont aucun effet ; Celie pour faire plaisir à son cousin Clitandre, & à Julie sa belle-sœur, se détermine à poursuivre ce qu'elle a commencé : on a trouvé à dire à cette résolution ; nous laissons à nos Lecteurs la liberté de juger si l'on a eu raison. ⁶³

Cette insistance suit une logique économique – le périodique a intérêt à ne pas choquer ses lecteurs, puisqu'il est vendu par abonnement. Il ne faut pas contredire leurs opinions, d'où toute la *liberté* qu'ils reçoivent. Cependant, le *Lecteur* est un outil qui pourrait permettre au *Mercure* de contredire le *Public* ; il donne de temps en temps l'extrait d'une pièce pour le but déclaré de réexaminer la réaction initiale des spectateurs. Ce n'est pas que ces derniers ont

⁵⁶ Voir l'annexe 7 en fin de dossier.

⁵⁷ *Mercure de France*, février 1732, Paris, Cavelier, Pissot, Nully, p. 367

⁵⁸ *Mercure de France*, octobre 1736, Paris, Cavelier, Pissot, Nully, p. 2324

⁵⁹ *Mercure de France*, octobre 1750, Paris, Cailleau, Nully, Pissot, Barrois, p. 156

⁶⁰ *Mercure de France*, avril 1725, Paris, Cavelier, Cavelier, Pissot, p. 801

⁶¹ *Mercure de France*, mai 1725, Paris, Cavelier, Cavelier, Pissot, p. 1010

⁶² *Mercure de France*, mai 1727, Paris, Cavelier, Cavelier, Pissot, p. 997

⁶³ *Mercure de France*, décembre (ii) 1724, Paris, Cavelier, Cavelier, Pissot, p. 2857

tort, c'est que le lecteur doit décider (ce qui s'oppose aux passages où le *Mercur* donne l'extrait *parce que* la pièce a été bien reçue du public).

La première représentation n'a pas été reçue trop favorablement du Public, quoique l'ouvrage soit plein d'esprit & bien écrit. Nous pourrions en donner un Extrait plus étendu, pour mettre nos Lecteurs en état d'en juger. ⁶⁴

On a rendu compte dans le *Mercur* du mois passé de la manière dont cette Pièce a été reçue du Public à la première Représentation. Pour laisser au Lecteur la liberté de juger si elle a mérité un meilleur sort, nous nous contenterons d'en donner icy un Extrait succinct & désintéressé. ⁶⁵

Les Représentations de cette Comédie n'ont pas été bien nombreuses ; d'autres nouveautés plus piquantes, ont excité la curiosité du Public sur un autre Théâtre ; nous laissons à juger aux Lecteurs, si elle a mérité un meilleur sort. Voici de quoi il s'agit. ⁶⁶

Instance de juge, comme c'est le cas du public, le lecteur permet à la rédaction du *Mercur de France* de conserver cette apparente neutralité, mais aussi et surtout, il permet de rendre compte de la manière dont la parole critique suit une stratégie discursive très stéréotypée, faisant de l'extrait lui-même une pratique pleinement inscrit dans une logique médiatique.

Les acteurs

Un aspect de toute première importance qui distingue les extraits théâtraux dans le *Mercur de France* des autres extraits littéraires est le fait qu'ils portent sur la représentation théâtrale ainsi que sur le texte dramatique. La manifestation la plus claire de cet aspect est la présence des acteurs dans l'extrait. Ainsi que le nom de l'auteur, les noms des acteurs ont leur place dans la description d'une pièce. C'est surtout certains acteurs qui sont mentionnés le plus souvent, ou plutôt certaines actrices célèbres telles que Lecouvreur⁶⁷ et Dumesnil⁶⁸. Prenons par exemple la fameuse Clairon⁶⁹, mentionné ici dans les extraits que le *Mercur* donne des tragédies de *Denis le Tyran* de Marmontel et d'*Oreste* de Voltaire :

⁶⁴ *Mercur de France*, février 1724, Paris, Cavelier, Cavelier, Pissot, pp. 359-360

⁶⁵ *Mercur de France*, novembre 1726, Paris, Cavelier, Cavelier, Pissot, p. 2547

⁶⁶ *Mercur de France*, mars 1742, Paris, Cavelier, Pissot, Nully, p. 569

⁶⁷ Adrienne Lecouvreur (1692-1730), tragédienne.

⁶⁸ Marie-Françoise Marchand, dite M^{lle} Dumesnil (1713-1803), tragédienne, grande rivale de la Clairon.

⁶⁹ Hippolyte Clairon, née Claire-Josèphe Lérés (1723-1803), tragédienne.

Les vers sont très-bien faits, l'Auteur versifie dans le goût de M. de Voltaire, & c'est mériter des éloges que de se proposer un pareil modèle.

Nous ne finirons point cet Extrait sans rendre justice à la manière brillante dont Mlle Clairon a rendu le personnage d'Arétie. Il est difficile de mettre dans un rôle plus de vérité, d'intelligence & de force.⁷⁰

Dans la représentation d'Oreste, les Demoiselles Dumesnil & Clairon ont montré, l'une dans le rôle de Clitemnestre, & l'autre dans celui d'Electre, tout ce que l'impression la plus vive & la plus énergique d'une juste douleur peut prendre d'ascendant sur les cœurs. Mrs Grandval & Rozeli ont joué avec l'intelligence que tout le monde leur connoît, les rôles d'Oreste & de Pilade.⁷¹

L'éloge des acteurs, élément récurrent (s'il n'est pas central) de l'extrait accorde une reconnaissance symbolique à une profession pourtant condamnée par l'Église⁷². Le phénomène de vedettariat avec certains acteurs qui font partie de l'argument du succès d'une pièce est, selon ma lecture, largement laissé hors des extraits qui conservent comme principal objectif de rendre compte du contenu dramatique des pièces. C'est en revanche un phénomène qui semble croître en importance au fil du temps, avec les rédacteurs après la période étudiée faisant de plus en plus souvent référence aux acteurs dans le corps du texte des extraits. La *vérité*, l'*intelligence*, et la *force* évoquées ci-dessus s'intègrent à un ensemble plus étendu mais répétitif de mots qui inclut aussi la *noblesse*, la *vivacité*, le *naturel*, etc. qui paraît tout le temps dans la rubrique *Spectacles* mais plutôt à l'extérieur des extraits eux-mêmes.

L'extrait porte donc principalement sur l'action des nouvelles pièces, et exceptionnellement sur la représentation théâtrale. Quel objectif sert-il ? L'objectif déclaré est de rendre compte des pièces à ceux qui ne l'ont pas vu représenter, mais l'extrait sert aussi à promouvoir la politique culturelle institutionnelle à laquelle le *Mercure de France* participe. En faisant passer un public supposé pour la source réelle de sa critique, le *Mercure* peut garder un air de neutralité qui est contredit par une étude en profondeur. Voltaire par exemple reçoit une publicité hors du commun dans la rubrique *Spectacles*. Il reçoit douze extraits, plus

⁷⁰ *Mercure de France*, février 1748, Paris, Cailleau, Pissot, Nully, Barrois, p. 148.

⁷¹ *Mercure de France*, juin (ii) 1750, Paris, Cailleau, Pissot, Nully, Barrois, pp. 142-143.

⁷² Pour rappel, les comédiens sont condamnés par l'Église et ex-communicés jusqu'à la Révolution Française et c'est seulement à cette période qu'ils deviennent des citoyens à part entière. Voir entre autres, Agathe Sanjuan et Martial Poirson, *Comédie-Française, une histoire du théâtre*, Paris, Seuil, 2018.

que tout autre auteur⁷³ ; entre 1724 et 1754, 7 % des pièces créées à la Comédie-Française sont de sa plume, mais les extraits le concernant correspondent à 10 % des extraits de création dans le *Mercure*. Cette présence est l'un des autres symptômes que derrière l'impartialité dont les rédacteurs font profession, il y a des choix subjectifs qui sont faits.

Conclusion

L'extrait tel qu'il est défini dans les dictionnaires des XVII^e et XVIII^e siècles ne correspond pas à ce qui est mis en œuvre dans la rubrique *Spectacles* du *Mercure de France*. Les définitions ne font jamais allusion à l'extrait théâtral et le terme n'est pas défini en termes de critique, n'étant qu'une sélection de certaines parties d'un ouvrage. Il faut en fait attendre la parution de l'*Encyclopédie*, où l'extrait selon Jean-François Marmontel se rapproche de ce qui est pratiqué dans le mensuel et surtout, il devient indissociable de la critique. Or, ce dernier « condamne » fort symptomatiquement une critique se voulant impartiale qui ne repose que sur la réception des pièces par le public (positionnement qui caractérise la critique pratiquée jusqu'alors dans le *Mercure*). L'analyse quantitative laisse apparaître plusieurs éléments : les chiffres montrent qu'il existe une stabilité générale dont les variations renforcent l'impression que dans le *Mercure* le prestige est accordé aux grands genres et à la tragédie en particulier. L'analyse qualitative permet de préciser que l'extrait théâtral du *Mercure* se présente comme une forme qui expose l'action d'une pièce à un lectorat qui ne l'a pas vue représenter, mais cette forme sert aussi à promouvoir la politique culturelle d'État à laquelle le *Mercure de France* participe en tant qu'institution pensionnée par le Roi. De plus, la critique dans ces extraits affiche très clairement une neutralité affectée tant blâmée par Marmontel, ce qui suit une logique institutionnelle, mais aussi une logique économique puisque le journal laisse entendre que le pouvoir de jugement revient à ses lecteurs qui sont

⁷³ Les auteurs ayant reçu plus que deux extraits dans sur cette période sont : Voltaire (12) ; Boissy (8) ; La Chaussée (7) ; Fagan, Marivaux, Pellegrin et Poisson (6) ; Dancourt et Legrand (5) ; Marmontel (4) ; Piron, Destouches, La Grange et Gresset (3).

aussi et surtout les abonnés. Il ressort que le phénomène de l'extrait théâtral est riche et complexe et que l'impartialité dont le *Mercur*e fait profession est infirmée par l'analyse tant quantitative que qualitative.

Pour approfondir le phénomène de l'extrait théâtral, plusieurs voies peuvent être empruntées. Si l'on voulait interroger la poétique de l'extrait, il serait tout à fait judicieux d'inclure des extraits de livres nouveaux dans le *Mercur*e de France à la même époque, ou des extraits des pièces des théâtres autre que la Comédie-Française, ou encore des extraits littéraires de toutes sortes dans les journaux contemporains du *Mercur*e. En diversifiant l'échantillon, la singularité de l'extrait dédié au théâtre apparaîtrait peut-être encore plus clairement et il serait pertinent d'établir un tableau comparatif tant sur le plan structurel que sur le plan du contenu et notamment de la relation description-prescription. Pour aller plus loin dans l'analyse de la critique, il faudrait aussi prolonger cette enquête aux années 1755 et suivantes, puisque les directeurs du *Mercur*e Louis de Boissy et Jean-François Marmontel changent alors la posture critique de la rubrique *Spectacles*, notamment en ce qui concerne le commentaire sur les comédiens :

Le 23 un nouveau Roi parut sur la scène : c'est Dumenil qui étoit de la troupe de Compiègne. Il a débuté pour la première & dernière fois par le rôle de *Palamede* dans *Electre*. Pour me renfermer dans le bien qu'on en peut dire, il a une très belle voix.⁷⁴

Il est notable que dans les années Boissy-Marmontel l'emploi presque inédit du « je » et la volonté de paraître « expert » devient la norme et transforme radicalement et subitement la pratique de l'extrait. Les deux nouveaux directeurs qui sont aussi des auteurs dramatiques témoignent du changement abrupt qui a dicté la fin de mon échantillon en 1754, or il y a beaucoup à analyser dans les *Mercur*es suivants cette période, car de l'extrait émerge peut-être alors une critique journalistique plus assumée, plus professionnelle et peut-être moins asservie ?

⁷⁴ *Mercur*e de France, juillet 1755, Paris, Chaubert, Nully, Pissot, Duchesne, p.193.

Bibliographie

Corpus primaire

Le Dictionnaire de l'Académie française, dédié au Roy. Paris, Coignard, 1694.

Nouveau dictionnaire de l'Académie française, Paris, Coignard, 1718.

Dictionnaire de l'Académie française, revu, corrigé et augmenté par l'académie elle-même. Paris, Smits, an VII (1798).

Dictionnaire de l'Académie française. Paris, Firmin-Didot, 1835.

Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois, tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts, La Haye et Rotterdam, Arnout, Reinier Leers, 1690.

*Dictionnaire universel françois et latin...*Trévoux, Ganeau, 1704.

Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts & des métiers, t. 6. Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1756.

Hatin, Eugène, *Histoire politique et littéraire de la presse en France [Texte imprimé] : avec une introduction historique sur les origines du journal et la bibliographie générale des journaux depuis leur origine,* Genève, Slatkine reprints, 1967 [8 vol.].

La Roque, Antoine et al. *Mercure de France.* Paris, Barrois, Cailleau, Cavelier, Cavelier, Chaubert, Duchesne, Nully, Pissot, Pissot, 1724-1754.

Le gazetier universel. Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités / Institut des Sciences de l'Homme. <http://gazetier-universel.gazettes18e.fr>

Corpus critique

Cave, Christophe (dir.). *Le Règne de la critique : L'imaginaire culturel des Mémoires secrets.* Honoré Champion, 2010.

Critique littéraire, la crise au XVIIe, Descartes, actes du 8e Colloque de Marseille, janvier 1978, organisé par le Centre méridional de rencontres sur le XVIIe siècle, Marseille, C.M.R. 17, 1979.

Feyel, Gilles. *La Presse en France des origines à 1944.* Paris, Ellipses Édition Marketing S.A., 1999.

Jens Häsel, « Extraits – abrégés – encyclopédies », dans Jean-Daniel Candaux, Alain Cernuschi, Clorinda Donato, Jens Häsel (dir.), *L'Encyclopédie d'Yverdon et sarésonance européenne. Contextes – contenus – continuités,* Genève, Éditions Slatkine, 2005, pp. 277-288.

Harvey, Sara (dir). *La Critique au présent : Émergence du commentaire sur les arts (XVI^e-XVIII^e siècles).* Paris, Classiques Garnier, 2019.

- « Les créations et le répertoire de la Comédie-Française (1680-1730) : invention et modernité », *Littératures classiques*, « La notion de répertoire au théâtre », n°96, 2018, p.89-103.
- « Faire du bruit et créer des réputations : les stratégies du polygraphe dramaturge au XVII^e siècle », Florence Filippi, Sara Harvey et Sophie Marchand (dir), *Genèse du vedettariat théâtral (XVII^e-XIX^e siècles)*, Actes du colloque tenu à l'Université de Poitiers le 21 et 23 mai 2014, Dunod, 2017, p. 59-68.
- « Les Humanités numériques, dialogue entre le monde de la recherche et de la documentation : le projet des registres journaliers de la Comédie-Française », *Bulletin des Bibliothèques de France*, avec Agathe Sanjuan, juillet 2016, p. 102-109.
- « Commerces et auctorialités dans les *Extraordinaires du Mercure galant* (1678-1680) » Déborah Blocker et Anne Piéjus (dir), *Nouveaux outils, nouveaux enjeux pour l'histoire de la culture et de la langue dans la presse française d'Ancien Régime : le cas du Mercure galant*, Actes du colloque France-Berkeley tenu à l'Institut de recherche sur le patrimoine musical de France le 03 et 04 juin 2014, *XVII^e siècle*, janvier 2016, p. 81-95.
- « Sens et pouvoirs de l'assemblée théâtrale : la critique dramatique dans le *Mercurie galant* et les registres journaliers de la Comédie-Française (1680-1700), une affaire de probabilité ? », *Littératures Classiques*, « Naissance de la critique dramatique », no 89, 2016, p. 175-189.
- « La critique des arts dans le *Mercurie galant* de Donneau de Visé (1672-1710) : lorsque la galanterie rencontre les exigences d'une politique culturelle », Florence Boulerie et Charles Mazouer (dir), *La médiatisation du littéraire dans l'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles*, *Biblio 17*, Gunter Narr Verlag, Tübingen, 2013, p. 131-141.
- « " Qu'y a-t-il de nouveau aujourd'hui " ? : la présence des nouvellistes dans les premières œuvres de Donneau de Visé », Karine Abiven et Laure Depretto (dir), *L'évangile du jour. Actualité et inédit sous l'Ancien Régime*, *Littératures Classiques*, no 78, 2013, p.49-64.

Häseler, Jens. « Extraits – abrégés – encyclopédies », dans Jean-Daniel Candaux, Alain Cernuschi, Clorinda Donato, Jens Häseler (dir.), *L'Encyclopédie d'Yverdon et sa résonance européenne. Contextes – contenus – continuités*, Genève, Éditions Slatkine, 2005, pp. 277-288.

Histoire de la critique dramatique en France, par Maurice Descotes, Tübingen : G. Narr ; Paris : J.-M. Place, cop. 1980.

Kalifa, Dominique, Philippe Régnier, Marie-Ève Thérenty et Alain Vaillant. *La civilisation du journal : Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*. Nouveau Monde, 2012.

Labrosse, Claude et Pierre Rétat. *L'instrument périodique. La fonction de la presse au XVIII^e siècle*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1985.

Larthomas, Pierre. *Le théâtre en France au XVIII^e siècle*. Presses Universitaires de France, 1980.

La suite à l'ordinaire prochain : la représentation du monde dans les gazettes, textes réunis et présentés par Denis Reynaud et Chantal Thomas, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1999.

Léchoy, Timothée. « L'extrait et ses fonctions dans la presse d'Ancien Régime ». *Mémoires du livre* 8.2 (2017).

Les Commentaires et la naissance de la critique littéraire, France-Italie (XIV^e-XVI^e siècles), actes du Colloque international sur le Commentaire, Paris, [19-21] mai 1988, Paris, Aux Amateurs de livres, 1990.

Lévrier, Alexis. « Impossible et nécessaire polémique. Les contradictions du journalisme de critique littéraire au XVIII^e siècle », dans Marie-Hélène Servet, Pierre Rétat, *L'Instrument périodique : la fonction de la presse au XVIII^e siècle*. Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1985.

Servet (dir.), *Polémiques en tous genres (XVI^e-XVIII^e siècles)*, *Cahiers du GADGES*, n° 7, 2009, pp. 287-305.

Sanjuan, Agathe et Martial Poirson. *Comédie-Française : une histoire du théâtre*. Paris, Seuil, 2018.

Viala, Alain. *Naissance de l'écrivain*. Paris, Les Éditions de Minuit, 1985.

« Antoine Furetière. » *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. 4 avr. 2019.

« Dictionnaire de l'Académie française." *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. 16 juin 2019.

Annexe 1 : Tableau Chiffres

Ce tableau est trop large pour inclure dans ce document et j'insère donc seulement un [lien](#).

Annexe 2 : Tableau Créations

NB que l'extrait n'est pas la seule façon dont le *Mercur de France* discute des nouvelles pièces et il y a des pièces ici qui ne reçoivent pas d'extrait mais sur lesquelles le *Mercur* publie beaucoup (*Cénie* par exemple).

Mois de création	Pièce	Auteur	Extrait ?	Genre
1724-01	L'Impatient	Boissy	x	C5
1724-02	Le Philanthrope	Legrand		C1
1724-03	Mariamne	Voltaire	x	T
1724-06	L'Éclipse	Dancourt	x	C1
1724-09	L'assemblée des comédiens	Procope-Couteaux	x	C1
1724-10	Le triomphe du temps	Legrand	x	C3
1724-12	Le dénouement imprévu	Marivaux	x	C1
1725-02	Mariamne	Nadal	x	T
1725-04	La belle-mère	Dancourt	x	C5
1725-04	Hérode & Mariamne	Voltaire	x	T
1725-05	Le Babillard	Boissy	x	C1
1725-08	L'Indiscret	Voltaire	x	C1
1725-10	Les amusements de l'automne	Fuzelier		C4
1725-11	L'impromptu de la folie	Legrand	x	C2
1726-03	Œdipe	La Motte	x	T
1726-03	Le Talisman	La Motte	x	C1
1726-04	Pyrrhus	Crébillon	x	T

1726-07	La fausse comtesse	Allainval		C1
1726-09	Le Pastor-fido	Pellegrin	x	P
1726-10	La chasse du cerf	Legrand	x	C3
1726-11	La Française italienne	Legrand		C1
1726-12	Tibère	Pellegrin	x	T
1727-01	Admète et Alceste/La Mort d'Alceste	Boissy	x	T
1727-01	La nouveauté	Legrand	x	C1
1727-02	Le Philosophe marié	Destouches	x	C5
1727-05	L'Envieux ou le Critique du Philosophe marié	Destouches	x	C1
1727-07	Le Français à Londres	Boissy	x	C1
1727-09	L'Île de la raison	Marivaux	x	C3
1727-10	Les Amazones modernes	Legrand	x	C3
1727-12	La seconde surprise de l'amour	Marivaux	x	C3
1728-01	Don Ramire & Zaïde	La Chazette		T
1728-02	Le procureur arbitre	Poisson	x	C1
1728-06	Le faux savant	Vaure		C3
1728-08	Les amants déguisés	Aunillon	x	C3
1728-09	L'école des bourgeois	Allainval	x	C3
1728-10	Les fils ingrats /L'école des pères	Piron	x	C5
1729-03	La boîte de Pandore	Poisson		C1
1729-05	L'impertinent malgré lui	Boissy		C5
1729-07	Les trois spectacles	Aigueberre	x	*
1729-09	Les réjouissances publiques/Le Gratis	L'Affichard		C1
1729-10	L'avare amoureux	Aigueberre		C1
1729-11	Les philosophes amoureux	Destouches		C5
1730-02	Callisthène	Piron		T

1730-04	Le divorce / les époux mécontents	Avisse		C3
1730-05	La tragédie en prose	Auvigny		C1
1730-11	Le Prince de Noisy	Aigueberre	x	C3
1730-12	Brutus	Voltaire	x	T
1731-02	L'effet de la prévention	anonyme		C1
1731-02	Alcibiade	Poisson	x	C3
1731-05	L'Italie galante ou les contes	La Motte		C3
1731-06	Le faux sincère	Du Fresny	x	C5
1731-07	Le mari curieux	Allainval	x	C1
1731-11	Le Chevalier Bayard	Autreau	x	C5
1731-11	Le Magnifique	La Motte		C2
1731-11	La réunion des amours	Marivaux	x	C1
1731-12	Érigone	La Grange-Chancel		T
1732-01	Le Glorieux	Destouches	x	C5
1732-02	La Tontine	Lesage		C1
1732-03	Ériphile	Voltaire	x	T
1732-06	Le Procès des Sens	Fuzelier	x	C1
1732-06	Les serments indiscrets	Marivaux	x	C5
1732-08	Zaïre	Voltaire	x	T
1732-09	La fausse inconstance	Pellegrin	x	C3
1732-10	Cassius et Victorinus martyrs	La Grange-Chancel	x	T
1732-10	Le Caprice et la Ressource / le Prologue	Le Mascrier		autre
1732-12	Le Complaisant	Pont-de-Veyle	x	C5
1733-02	Gustave Wasa	Piron		T
1733-04	Le Paresseux	Launay	x	C3

1733-05	Le rendez-vous ou l'Amour supposé	Fagan	x	C1
1733-07	Pélopée	Pellegrin	x	T
1733-10	La fausse antipathie	La Chaussée	x	C3
1733-11	Le Badinage	Boissy		C1
1733-12	L'impromptu de campagne	Poisson	x	C1
1734-01	Adélaïde du Guesclin	Voltaire	x	T
1734-02	La Grondeuse	Fagan	x	C1
1734-03	La Critique de la Fausse antipathie	La Chaussée		C1
1734-05	Marie Stuart	Tronchin	x	T
1734-06	Didon	Le Franc de Pompignan		T
1734-07	La Pupille	Fagan	x	C1
1734-09	Les Courses de Tempé	Piron	x	P
1734-11	Lucas et Perrette	Fagan		C1
1734-11	Le Petit-maître corrigé	Marivaux		C3
1734-12	Les Mécontents	Le Clerc de La Bruère	x	C1
1734-12	Sabinus et Éponine	Richer	x	T
1735-01	Le Réveil d'Épiménide	Poisson		C3
1735-02	Le préjugé à la mode	La Chaussée	x	C5
1735-05	La magie de l'amour	Autreau	x	C1
1735-06	Aben-Saïd, empereur des Mogols	Leblanc	x	T
1735-07	Le mariage fait par lettre de change	Poisson	x	C1
1735-08	L'amante en tutelle	La Vallette	x	C3
1735-09	Tégliis	Morand	x	T
1735-10	La rencontre imprévue ou la Surprise des amants	L'Affichard		C3
1735-10	Les acteurs déplacés ou l'Amant comédien	L'Affichard		C1

1735-11	L'amitié rivale	Fagan		C5
1735-12	Artaxerce	Deschamps		T
1736-01	Alzire ou les Américains	Voltaire	x	T
1736-04	Les ruses d'amour	Poisson	x	C3
1736-05	Le Legs	Marivaux		C1
1736-08	Pharamond	Cahusac	x	T
1736-10	L'enfant prodigue ou l'école de la jeunesse	Voltaire		C5
1736-12	Childéric	Morand	x	T
1737-01	Les deux nièces	Boissy		C5
1737-02	L'école des amis	La Chaussée	x	C5
1737-06	L'ambitieux et l'indiscrete	Destouches		C5
1737-07	Les caractères de Thalie	Fagan	x	C3
1737-09	L'école de l'hymen	Pellegrin	x	C3
1737-10	Achille dans l'île de Scyros	Guyot de Merville	x	C3
1737-11	L'heure du berger	Boizard de Ponteau		C1
1737-11	Le rival secrétaire	Desforges		C1
1737-11	L'accommodement imprévu	La Grange-Chancel		C1
1737-12	Lysimachus	Caux de Montlebert	x	T
1738-01	La Métromanie ou le Poète	Piron	x	C5
1738-02	Maximien	La Chaussée	x	T
1738-04	Le fat puni	Pont-de-Veyle		C1
1738-07	Le pouvoir de la sympathie	Boissy		C3
1738-08	Le consentement forcé	Guyot de Merville		C1
1738-09	Le rajeunissement inutile	La Grange	x	C3
1738-10	Les époux réunis ou la Veuve fille et femme	Guyot de Merville	x	C5

1739-01	Médus	Deschamps	x	T
1739-01	Le Somnambule	Pont-de-Veyle	x	C1
1739-02	Mahomet second	La Noue		T
1739-07	Thélamire	Lebrun	x	T
1739-08	Bajazet premier	Pacarony	x	T
1739-10	L'école du monde	Abbé Claude-Henri de Fusée de Voisenon	x	C1
1739-10	L'ombre de Molière	Abbé Claude-Henri de Fusée de Voisenon		autre
1739-10	Le médecin de l'esprit	Guyot de Merville		C1
1739-10	Ésope au Parnasse	Pesselier	x	C1
1739-11	Le retour de l'ombre de Molière	Abbé Claude-Henri de Fusée de Voisenon		C1
1739-11	La Méprise	Audierne		C1
1739-11	La suivante désintéressée	Audierne		C1
1739-11	Le mari égaré	Audierne		C1
1740-01	Le marié sans le savoir	Fagan	x	C1
1740-01	Édouard III	Gresset	x	T
1740-02	Les dehors trompeurs ou l'Homme du jour	Boissy	x	C5
1740-03	L'Oracle	Saint-Foix		C1
1740-06	Zulime	Voltaire	x	T
1740-10	L'heureux échange	anonyme	x	C5
1740-10	L'Amour secret	Poisson	x	C1
1740-11	Joconde	Fagan	x	C1
1741-02	Deucalion et Pirrha	Saint-Foix	x	C1
1741-03	Le sage étourdi ou l'Homme indépendant	Boissy		C3

1741-05	Mélanide	La Chaussée	x	C5
1741-08	La belle orgueilleuse ou l'Engant gâté	Destouches		C1
1741-08	Sylvie	Landois		T1
1741-08	Le Bal de Passy	Parmentier		C1
1741-09	L'amour usé	Destouches		C5
1741-11	Antoine et Cléopâtre	Boistel d'Welles		T
1741-12	L'embaras du choix	Boissy	x	C5
1742-02	Amour pour amour	La Chaussée	x	C3
1742-08	La Fête d'Auteuil ou la Fausse méprise	Boissy		C3
1742-08	Le fanatisme ou Mahomet le prophète	Voltaire		T
1742-11	Le Comte de Warwick	Cahusac		T
1743-02	Les trois rivaux	Saurin		C5
1743-02	Mérope	Voltaire		T
1743-05	Zénéïde	Cahusac	x	C1
1743-07	L'île sauvage	Saint-Foix		C3
1743-08	La Mort de César	Voltaire	x	T
1743-10	Le quiproquo	Morandet		C3
1743-11	Les vieillards rajeunis	anonyme		C1
1743-12	Paméla	La Chaussée		C5
1744-01	Fernand-Cortès	Piron		T
1744-03	L'époux par supercherie	Boissy	x	C2
1744-04	L'école des mères	La Chaussée		C5
1744-07	Les Grâces	Saint-Foix		C1
1744-09	L'Algérien ou les Muses comédiennes	Cahusac		CB
1744-10	La Dispute	Marivaux		C1
1744-11	L'heureux retour	Fagan		C1

1744-12	Le quartier d'hiver	Bret ; Godard ; Villaret		C1
1745-03	Le médecin par occasion	Boissy		C5
1745-05	Sidney	Gresset	x	C3
1745-07	La folie du jour	Boissy		C1
1745-07	Le sage étourdi	Boissy	x	C3
1745-08	L'étranger	Bonnet de Chemillin		C1
1745-08	Les souhaits pour le roi	Valois d'Orville		C1
1745-11	La tarentule	Martel		C1
1745-12	Alzaïde	Linant		T
1746-04	Le rival de lui même ou la Fête interrompue	La Chaussée		C1
1746-05	Le Duc de Surrey ou le Comte de Neuilly	Boissy		autre
1746-08	Le préjugé vaincu	Marivaux	x	C1
1746-10	L'Amour et les Fées	Bernis		C1
1746-10	Julie ou l'Heureuse épreuve	Saint-Foix		C1
1746-12	Venise sauvée	La Place	x	T
1747-01	La gouvernante	La Chaussée	x	C5
1747-04	Le méchant	Gresset	y ⁷⁵	C5
1747-05	Vanda, reine de Pologne	Linant	x	T
1747-07	Amestris	Mauger		T
1747-08	Le plaisir	Marchadier		C1
1747-08	La rivale suivante	Rousseau (Pierre de Toulouse)		C1
1747-08	Les confidences réciproques	Simon		C1
1747-09	Aphos	Baragué		C1

⁷⁵ Cette pièce reçoit un extrait de reprise en décembre de la même année. C'est la seule pièce à être créée entre 1724 et 1754 qui reçoit un extrait de reprise sur cette période.

1747-09	L'école amoureuse	Bret ; Godard ; Villaret		C1
1747-09	Égérie	Saint-Foix		C1
1747-11	Le concert	Bret ; Godard ; Villaret		C1
1748-01	Coriolan	Mauger		T
1748-02	Denis le tyran	Marmontel	x	T
1748-05	Jeanne d'Angleterre	La Place		T
1748-06	La Péruvienne	Boissy		C5
1748-08	Sémiramis	Voltaire		T
1748-10	Mégare	Morand		T
1748-12	Catilina	Crébillon	x	T
1749-01	Les visites du jour de l'an	Vadé		C1
1749-02	L'école de la jeunesse	La Chaussée		C5
1749-04	Aristomène	Marmontel	x	T
1749-06	Nanine ou le Préjugé vaincu	Voltaire		C3
1749-07	Les Amazones	Du Bocage	x	T
1749-07	Le faux savant	Vaure	x	C3
1749-10	La ruse inutile	Rousseau (Pierre de Toulouse)		C1
1749-10	La colonie	Saint-Foix		C3
1749-10	Le rival supposé	Saint-Foix		C1
1750-01	Oreste	Voltaire	x	T
1750-02	La force du naturel	Destouches		C5
1750-04	Caliste	Mauprié		T
1750-05	Cléopâtre	Marmontel	x	T
1750-06	Cénie	Graffigny		D
1750-07	La double extravagance	Bret ; Godard ; Villaret		C3

1750-08	L'impertinent ou le Billet perdu	Desmahis	x	C1
1750-10	Le tribunal de l'amour	Landon		C1
1750-11	Aménophis	Saurin	x	T
1751-03	Le fat ou le Suffisant ou le Petit maître dupé	Lattaignant de Bainville		C5
1751-06	Zarès	Palissot de Montenoy	x	T
1751-10	Le muet par amour	Alliot		C1
1751-11	Le valet maître	Moissy		C3
1751-11	Antipater	Portelance		T
1751-12	Varon	Grave	x	T
1752-02	Les effets du caractère	Du Roullet	x	C5
1752-02	Rome sauvée ou Catilina	Voltaire		T
1752-04	Cosroès	Mauger		T
1752-05	Les Héraclides	Marmontel	x	T
1752-05	Métempsychose	Yon		C3
1752-08	Amélie ou le Duc de Foix	Voltaire	x	T
1752-10	Les engagements indiscrets	Devaux		C1
1752-12	Narcisse ou l'Amant de lui-même	Rousseau (Jean-Jacques)	x	C1
1753-01	Épicaris ou la Mort de Néron	Ximénès		T
1753-02	Égyptus	Marmontel		T
1753-03	Le dissipateur ou l'Honnête friponne	Destouches		C5
1753-06	Les hommes	Saint-Foix	x	CB
1754-01	Paros	Mailhol	x	T
1754-02	Les adieux du goût	Portelance	x	C1
1754-03	Les Troyennes	Châteaubrun		T
1754-04	Les méprises	Rousseau (Pierre-Joseph)	x	C1

1754-05	Amalazonte	Ximénès		T
1754-07	Le souper	anonyme		C3
1754-08	La Créole	La Morlière		C1
1754-09	Les tuteurs ou les Trois tuteurs	Palissot de Montenoy		C2
1754-10	La Folie et l'Amour	Yon		C1
1754-12	Le triumvirat ou la Mort de Cicéron	Crébillon	x	T

Annexe 4 : Article « Extrait » de l'Encyclopédie (t. 6, 1756)

EXTRAIT, s. m. (*Belles-Lettr.*) se dit d'une exposition abrégée, ou de l'építome d'un plus grand ouvrage. *Voyez* EPITOME.

Un *extrait* est ordinairement plus court & plus superficiel qu'un abrégé. *Voyez* ABREGÉ.

Les journaux & autres ouvrages périodiques qui paroissent tous les mois, & où l'on rend compte des livres nouveaux, contiennent ou doivent contenir des *extraits* des matieres les plus importantes, ou des morceaux les plus frappans de ces livres. *Voy.* JOURNAL. (G)

L'*extrait* d'un ouvrage philosophique, historique, &c. n'exige, pour être exact, que de la justesse & de la netteté dans l'esprit de celui qui le fait. Exprimer la substance de l'ouvrage, en présenter les raisonnemens ou les faits capitaux dans leur ordre & dans leur jour, c'est à quoi tout l'art se réduit ; mais pour un *extrait* discuté, combien ne faut-il pas réunir de talens & de lumieres ? *Voyez* CRITIQUE.

On se plaignoit que Bayle en imposoit à ses lecteurs, en rendant intéressant l'*extrait* d'un livre qui ne l'étoit pas : il faut avouer que la plûpart de sessuccesseurs ont bien fait ce qu'ils ont pû pour éviter ce reproche ; rien de plus sec que les *extraits* qu'ils nous donnent, non-seulement des livres scientifiques, mais des ouvrages littéraires.

Nous ne parlerons point des *extraits* dont l'ignorance & la mauvaise foi ont de tout tems inondé la Littérature. On voit des exemples de tout ; mais il en est qui ne doivent point trouver place dans un ouvrage sérieux & décent, & nous ne devons nous occuper que des journalistes estimables. Quelques-uns d'entr'eux, par égard pour le public, pour les auteurs & pour eux-mêmes, se font une loi de ne parler des ouvrages qu'en historiens du bon ou du mauvais succès, ne prenant sur eux que d'en exposer le plan dans une froide analyse. C'est pour eux que nous hasardons ici quelques réflexions que nous avons faites ailleurs sur l'art des *extraits*, appliquées au genre dramatique, comme à celui de tous qui est le plus généralement connu & le plus legerement critiqué.

La partie du sentiment est du ressort de toute personne bien organisée ; il n'est besoin ni de combiner ni de réfléchir pour savoir si l'on est émû, & le suffrage du cœur est un mouvement subit & rapide. Le public à cet égard est donc un excellent juge. La vanité des auteurs mécontents peut bien se retrancher sur la legereté françoise, si contraire à l'illusion, &

sur ce caractere enjoué qui nous distrait de la situation la plus pathétique, pour saisir une allusion ou une équivoque plaisante. La figure, le ton, le geste d'un acteur, un bon mot place à propos, ou tel autre incident plus étranger encore à la piece, ont quelquefois fait rire où l'on eût dû pleurer ; mais quand le pathétique de l'action est soutenu, la plaisanterie ne se soutient point : on rougit d'avoir ri, & l'on s'abandonne au plaisir plus décent de verser des larmes. La sensibilité & l'enjouement ne s'excluent point, & cette alternative est commune aux François avec les Athéniens, qui n'ont pas laissé de couronner Sophocle. Les François frémissent à Rodogune, & pleurent à Andromaque : le vrai les touche, le beau les saisit ; & tout ce qui n'exige ni étude ni reflexion, trouve en eux de bons critiques. Le journaliste n'a donc rien de mieux à faire que de rendre compte de l'impression générale pour la partie du sentiment. Il n'en est pas ainsi de la partie de l'art ; peu la connoissent, & tous en décident : on entend souvent raisonner là-dessus, & rarement parler raison. On lit une infinité d'*extraits* & de critiques des ouvrages de théâtre ; le jugement sur le Cid est le seul dont le goût soit satisfait ; encore n'est-ce qu'une critique de détail, où l'académie avoue qu'elle a suivi une mauvaise méthode en suivant la méthode de Scudéri. L'académie étoit un juge éclairé, impartial & poli, peu de personnes l'ont imitée ; Scudéri étoit un censeur malin, grossier, sans lumieres, sans goût : il a eu cent imitateurs.

Les plus sages, effrayés des difficultés que présente ce genre de critique, ont pris modestement le parti de ne faire des ouvrages de théâtre que de simples analyses : c'est beaucoup pour leur commodité particuliere, mais ce n'est rien pour l'avantage des Lettres. Supposons que leur *extrait* embrasse & développe tout le dessein de l'ouvrage, qu'on y remarque l'usage & les rapports de chaque fil qui entre dans ce tissu, l'analyse la plus exacte & la mieux détaillée sera toujourn un rapport insuffisant dont l'auteur aura droit de se plaindre. Rappelons-nous ce mot de Racine, *ce qui me distingue de Pradon, c'est que je sai écrire* : cet aveu est sans doute très-modeste ; mais il est vrai du moins que nos bons auteurs different plus des mauvais par les détails & le coloris, que par le fond & l'ordonnance.

Combien de situations, combien de traits, de ca-racteres que les détails préparent, fondent, adoucissent, & qui révoltent dans un *extrait* ? Qu'on dise simplement du Misanthrope qu'il est amoureux d'une coquette qui joue cinq ou six amans à-la-fois ; qu'on dise de Cinna qu'il conseille à Auguste de garder l'empire, au moment où il médite de le faire périr comme usurpateur ; quoi de plus choquant que ces disparates ? mais qu'on lise les scenes où le Misanthrope se reproche sa passion à lui-même, où Cinna rend raison de son dessein à Maxime, on trouvera dans la nature ce qui choquoit la vraisemblance. Il n'est point de couleurs qui ne se marient, tout l'art consiste à les bien nuer, & ce sont ces nuances qu'on néglige de faire appercevoir dans les linéamens d'un *extrait*. On croit avoir assez fait, quand on a donné quelques échantillons du style ; mais ces citations sont très-équivoques, & ne laissent présumer que très-vaguement de ce qui les précède ou les suit, vû qu'il n'est point d'ouvrage où l'on ne trouve quelques endroits au-dessus ou au-dessous du style général de l'auteur. On est donc injuste sans le vouloir, peut-être même par la crainte de l'être, lorsqu'on se borne au simple *extrait* & à l'analyse historique d'un ouvrage de théâtre. Que penseroit-on d'un critique qui, pour donner une idée du S. Jean de Raphael, se borneroit à dire qu'il est de grandeur naturelle, porté sur une aigle, tenant une table de la main gauche, & une plume de la main droite ? Il est des traits sans doute dont la beauté n'a besoin que d'être indiquée pour être sentie ; tel est, par exemple, le cinquieme acte de Rodogune : tel est le coup de génie de

ce peintre qui, pour exprimer la douleur d'Agamemnon au sacrifice d'Iphigénie, l'a représenté le visage couvert d'un voile ; mais ces traits sont aussi rares que précieux. Le mérite le plus général des ouvrages de Peinture, de Sculpture, de Poésie, est dans l'exécution ; & dès qu'on se bornera à la simple analyse d'un ouvrage de goût, pour le faire connoître, on sera aussi peu raisonnable que si l'on prétendoit sur un plan géométral faire juger de l'architecture d'un palais. On ne peut donc s'interdire équitablement dans un *extrait* littéraire, les réflexions & les remarques inséparables de la bonne critique. On peut parler en simple historien des ouvrages purement didactiques ; mais on doit parler en homme de goût des ouvrages de goût. Supposons que l'on eût à faire l'*extrait* de la tragédie de Phedre ; croiroit-on avoir bien instruit le public, si, par exemple, on avoit dit de la scene de la déclaration de Phedre à Hyppolite :

« Phedre vient implorer la protection d'Hyppolite pour ses enfans, mais elle oublie à sa vûe le dessein qui l'amene. Le cœur plein de son amour, elle en laisse échapper quelques marques. Hyppolite lui parle de Thésée, Phedre croit le revoir dans son fils ; elle se sert de ce détour pour exprimer la passion qui la domine : Hyppolite rougit & veut se retirer ; Phedre le retient, cesse de dissimuler, & lui avoue en même tems la tendresse qu'elle a pour lui, & l'horreur qu'elle a d'elle-même ».

Croiroit-on de bonne-foi trouver dans ses lecteurs une imagination assez vive pour suppléer aux détails qui font de cette esquisse un tableau admirable ? Croiroit-on les avoir mis à portée de donner à Racine les éloges qu'on lui auroit refusés en ne parlant de ce morceau qu'en simple historien ?

Quand un journaliste fait à un auteur l'honneur de parler de lui, il lui doit les éloges qu'il mérite, il doit au public les critiques dont l'ouvrage est susceptible, il se doit à lui-même un usage honorable de l'emploi qui lui est confié : cet usage consiste à s'établir médiateur entre les auteurs & le public ; à éclairer poliment l'aveugle vanité des uns, & à rectifier les jugemens précipités de l'autre. C'est une tâche pénible & difficile ; mais avec des talens, de l'exercice & du zele, on peut faire beaucoup pour le progrès des Lettres, du goût & de la raison. Nous l'avons déjà dit, la partie du sentiment a beaucoup de connoisseurs, la partie de l'art en a peu, la partie de l'esprit en a trop. Nous entendons ici par esprit, cette espece de chicane qui analyse tout, & même ce qui ne doit pas être analysé.

Si chacun de ces juges se renfermoit dans les bornes qui lui sont prescrites, tout seroit dans l'ordre : mais celui qui n'a que de l'esprit, trouve plat tout ce qui n'est que senti : celui qui n'est que sensible, trouve froid tout ce qui n'est que pensé ; & celui qui ne connoît que l'art, ne fait grace ni aux pensées ni aux sentimens, dès qu'on a péché contre les regles : voilà pour la plûpart des juges. Les auteurs de leur côté ne sont pas plus équitables ; ils traitent de bornés ceux qui n'ont pas été frappés de leurs idées, d'insensibles ceux qu'ils n'ont pas émûs, & de pédans ceux qui leur parlent des regles de l'art. Le journaliste est témoin de cette dissension, c'est à lui d'être le conciliateur. Il faut de l'autorité, dira-t-il, oüi sans doute ; mais il lui est facile d'en acquérir. Qu'il se donne la peine de faire quelques extraits, où il examine les caracteres & les mœurs en philosophe, le plan & la contexture de l'intrigue en homme de l'art, les détails & le style en homme de goût : à ces conditions, qu'il doit être en état de remplir, nous lui sommes garans de la confiance générale. Ce que nous venons de dire des ouvrages dramatiques, peut & doit s'appliquer à tous les genres de Littérature. *Voyez CRITIQUE. Cet article est de M. MARMONTEL.*

Annexe 4 : Extrait d'Aménophis

Les Comédiens François ont donné, Jeudi 12 Novembre, une Tragédie nouvelle, intitulée *Amenophis* ; quelque jugement qu'on porte de cet ouvrage, que l'Auteur a retiré après la première représentation, on ne peut nier que la pièce ne soit d'un homme d'esprit, & d'un homme vertueux. Nous en donnerons un extrait très-détaillé dans le premier Mercure.

[1750-12b_156]

Extrait d'Aménophis.

Le sujet de cette Pièce est un sujet d'invention. Amasis se révolta contre Apriés, le fit périr, & usurpa le Trône ; voilà tout ce que l'Auteur a emprunté de l'Histoire d'Egypte. Apriés ne laissa point de fils : l'Auteur lui en donne un, qu'il nomme Aménophis. Il suppose, que lors de la révolte, ce fils étoit encore au berceau, & qu'Apriés l'avoit fait passer à la Cour de Menés, Roi d'Hecatompyle. Menés fit donner au Prince une éducation conforme à son état. Il avoit une fille un peu moins âgée qu'Aménophis, il les destina l'un à l'autre, l'amour seconda ses intentions, mais un amour qui n'avoit rien que de grand & d'héroïque. Dès qu'Aménophis fut en âge de connoître son sort, il se proposa la mort ou la vengeance. Arthenis (c'est le nom de la Princesse) le confirma dans ces nobles sentimens, & Menés le mit en état de les suivre. Aménophis à la tête d'une armée, fit d'abord les plus grands progrès, tout retentissoit du bruit de ses exploits, & ses droits soutenus de sa valeur, lui acqueroient tous les jours de nouveaux Partisans ; mais dans un dernier combat, mal secondé de Menés qui l'avoit joint, il fut vaincu : Menés fut [151] fait prisonnier, & le Prince compté parmi les morts : Arthenis osa former le projet de délivrer son pere, & de venger son amant. Elle recueillit les débris de l'armée, en forma une nouvelle ; mais elle fut vaincue, & tomba elle-même dans les fers du Vainqueur. Amasis devint amoureux de sa captive, & ne pouvant surmonter ses mépris, il la mit dans la cruelle alternative de l'épouser, ou de voir périr son pere, & ravager son pays : il fallut donc qu'Arthenis consentît à épouser le Tyran, c'est dans le moment où elle est prête d'aller à l'Autel que commence l'action : la Scène est à Memphis, dans le Palais des Rois.

Acte Premier.

Arthenis ouvre la Scène avec Iphise, sa confidente, qui lui est nouvellement attachée, & qui ne sçait des événemens que ce qu'ils ont eu du public.

Iphise.

Eh quoi ! lorsque la paix à Memphis de retour,
 Pour votre auguste Hymen a marqué ce grand jour,
 Par nos mains malgré vous, pompeusement parée,
 En victime à l'Autel vous marchez éplorée !
 Madame, ah ! que je plains l'état où je vous voi !
 [152] On lit dans vos regards & l'horreur & l'effroi ;
 Une pâleur mortelle obscurcit tous vos charmes ;
 Le voile de l'Hymen est trempé de vos larmes.

Arthenis.

Plût au Ciel que ce fût le voile de la mort !

Arthenis exprime vivement toute l'horreur qu'elle a d'un Hymen qui va l'unir, non-seulement à un usurpateur, mais au bourreau de son amant. Elle apprend à Iphise qu'elle aimoit Aménophis, & que Menés le lui avoit destiné pour époux.

Iphise.

Quoi ! d'un Prince sans Trône autorisant les vœux....

Arthenis.

Iphise, il n'appartient qu'à des ames communes
De peser les mortels au poids de leurs fortunes !
Mes sentimens pour lui n'étoient pas combattus ;
Il n'avoit point de Trône, il avoit des vertus ;
C'est au sort irrité qu'il les devoit peut-être.
Il connut le malheur avant de se connoître.
Rarement on est grand au faîte des grandeurs ;
À la Cour de son pere entouré de flatteurs,
Et trop sûr de monter au rang de ses Ancêtres,
L'orgueil & la mollesse auroient été ses maîtres ;
Mais le sort pour tout bien lui laissant le danger
D'un Trône à conquerir, & d'un pere à venger,
À toutes les vertus on exerça son ame.
De l'amour de la gloire on y porta la flamme ;
[153] On enduret son corps aux plus rudes travaux,
Du Prince on fit un homme, & de l'homme un héros.

Cette Scène qui contient l'exposition, finit par ces vers que dit Arthenis.

O mon pere, pardonne à cette infortunée ;
Si contrainte à subir un fatal hymenée,
Mon cœur gémit du prix que lui coûtent tes jours,
Toi, qui des tiens, cher Prince, as terminé le vours,
Toi, qui n'es plus qu'une ombre, & dont la voix plaintive
Accuse ton amante, à te suivre tardive ;
Pardonne, Aménophis, si je trahis ma foi ;
Mon pere alloit périr, son salut est ma loi,
Et l'intérêt sacré des droits de la Nature,
De tout autre intérêt étouffant le murmure,
Je dois malgré mon cœur, vainement combattu,
Epouser un Tyran par effort de vertu.

Ramessés arrive ; ce personnage qui croit qu'Aménophis a péri, est un de ses plus zélés partisans ; mais un partisan caché, & qui pour le mieux servir, s'étoit en apparence attaché à Sosis, qui est le frere du Tyran ; il n'est connu d'Arthenis que pour un homme qui avoit été dévoué au Prince, & il vient lui faire des plaintes respectueuses sur son Hymen avec le Tyran, [154] il va même jusqu'à lui offrir de le tuer : Arthenis lui répond, que Sosis vengeroit son frere sur Menés.

Cet Hymen est affreux ; mais il est nécessaire,
Arthenis va traîner dans le sein de l'horreur,
Se jours [sic] empoisonnés d'opprobre & de douleur.

Dans ce moment Nephté paroît. Nephté est une femme ambitieuse d'une des plus illustres Maisons du Royaume. Amasis l'avoit aimée, & lui avoit promis son Trône & sa main : désespérée de se voir abandonnée pour Arthenis, elle avoit osé s'emporter contre elle à des discours peu respectueux, & elle vient par ordre d'Amasis lui faire des satisfactions. Arthenis interrompt ses excuses, lui parle avec dignité, mais sans hauteur, & sort, en disant, qu'elle voudroit au prix de tout son sang, la voir au Trône qu'elle va occuper.

Nephté charge Ramessés de dire à Sosis, qu'elle attend impatiemment sa vûe. Elle reste sur la Scène avec Palmis, qui a élevé son enfance, elle laisse éclater toute sa rage, & le dessein arrêté de faire périr Amasis dans le jour même.

Ce jour a vû ma honte, il verra ma vengeance.

Sosis, frere & héritier d'Amasis, doit [155] partager le Trône avec elle ; elle a feint de l'aimer ; mais elle n'aime en effet que le Trône.

Mon ame toute entiere est à l'ambition ;
Un cœur peut-il avoir plus d'une passion !

Palmis veut lui donner de l'horreur du crime qu'elle est prête de commettre ; Nephté lui répond.

Quand par un crime heureux un sceptre est acheté,
S'en absoudre soi-même, est un droit qu'il adjuge ;
Il n'est plus de forfait, quand il n'est plus de juge.

Palmis.

Ce sceptre, dont l'éclat brille tant à vos yeux,
Excitera bientôt quelqu'autre ambitieux.
Quiconque sur le Trône envîra votre place,
Aura les mêmes droits, s'il a la même audace ;
Cette crainte sans cesse obsédant votre cœur,
Sur le Trône avec vous portera la terreur.

Nephté.

Non, il est peu, croi-moi, de ces ames hardies ;
 Qui dans un grand dessein comptent pour rien leurs vies,
 Et sçachent joindre encor au courage d'oser,
 L'esprit de tout prévoir & de tout disposer,
 De qui l'activité par l'obstacle redouble,
 Qu'aucun des coups du sort ne surprenne & ne trouble,
 [156] De ces grands cœurs enfin, nés pour donner la loi,
 Que n'émeut la pitié, le remords, ni l'effroi.

Sosis arrive ; Nephté lui apprend que tout est prêt, le lieu, l'assassin, le moment ; mais que celui, dont le bras se prête à sa vengeance, ignore qu'elle soit d'intelligence avec Sosis : qu'en cas de mauvais succès, Sosis n'étant pas soupçonné, sera libre d'agir, & qu'enfin, si elle périt, elle aura du moins pour un grand cœur.

Le plaisir consolant de laisser un vengeur.

Sosis, seul.

Flattons d'un vain espoir la fureur qui l'inspire ;
 Nephté n'est pas l'objet pour qui mon cœur soupire,

Ramessés, arrivant.

Seigneur, l'Autel est prêt, & le Roi vous attend.

Sosis.

Puisse Arthenis & lui n'être qu'un instant !

Acte Second.

Aménophis.

Fugitif à ma Cour ! Etranger dans Memphis !
 Palais de mes ayeux, oùi, c'est Aménophis ;
 C'est cet infortuné qu'au Trône tu vis naître.
 Je te revois, hélas ! mais ce n'est plus en maître ;
 Tes murs ont vû fonder par le meurtre & l'effroi
 Le Trône du Tyran sur la tombe du Roi.
 [157] Dans ce moment, il entend les éclats tumultueux d'une fête, & sent redoubler sa fureur
 & son indignation.

Quoi ! tandis que de chants ces voûtes retentissent,
 O mon pere, j'entends tes mânes qui gemissent !

Il menace Amasis, & implore les Dieux.

Tu les braves, Tyran ; tremble, je vis encore,
Je vis, & sur eux pas pour punir tes forfaits,
La vengeance & la mort fondent dans ce Palais.

Ramessés paroît ; le Prince qui connoît sa fidélité, se découvre à lui ; Ramessés exprime avec les plus vifs transports sa joie, son zèle, sa surprise ; il demande au Prince, par quel miracle les Dieux l'ont conservé.

Aménophis.

Sur un monceau de morts, immolés de ma main,
Dans des ruisseaux de sang couché sur la poussière,
Je touchois, Ramessés, à mon heure dernière.
Eh ! plût aux Dieux puissans, seuls arbitres du sort,
Qui tiennent dans leurs mains la victoire & la mort,
Qu'en ce combat sanglant, à tous les miens funeste,
Ils eussent de mes jours éteint le foible reste !
Dieux cruels, dont le bras daigna me secourir,
Vous ne m'avez laissé ni vaincre, ni mourir.

[158] *Ramessés.*

En cette extrémité, quelle heureuse assistance ?

Aménophis.

La nuit faisoit regner l'horreur & le silence ;
Ces champs hideux, couverts de morts & de mourans,
Ne retentissoient plus du bruit des combattans,
Et l'Astre de la nuit brillant dans les ténébres,
Prêtoit un jour affreux à tant d'objets funébres.

Un fidèle serviteur du Prince vint sur le champ de bataille, le démêla parmi les morts, & lui ayant trouvé un reste de chaleur, le porta dans un sûr azile.

Là de sang épuisé, de blessures couvert,
La mort pendant six mois tint son sépulcre ouvert.

Mais enfin l'amour & la vengeance, plus puissans que l'Art, ont ranimé ses forces ; guidé par tous les deux, il vole secourir Arthenis & Menés ; il connoît le danger de son projet, il en voit toute la témérité.

Mais l'excès du malheur admet peu la prudence.

Surpris de voir Ramessés interdit, il lui en demande la cause. Ramessés est forcé de lui apprendre, qu'Arthenis vient de s'unir au Tyran.

[159] *Aménophis.*

Que dis-tu ? Quelle horreur !

Ramessés.

Cet Hymen nécessaire
Est le prix de la paix, & des jours de son pere.

Aménophis.

Prix honteux ! Paix infâme, & dont l'indigne loi
D'un vil usurpateur fait l'alié [sic] d'un Roi !
Voilà donc quelle étoit cette fête exécration ;
Soutiens-moi... je succombe à ce coup effroyable,
Qu'à la face des Dieux par un vœur solennel,
Elle ait couvert son front d'un opprobre éternel ;
Arthenis ! O vertu ! n'es-tu qu'une ombre vaine ?
Une juste fureur me saisit & m'entraîne ;
J'ai vécu, c'en est fait, allons.

Ramessés.

Où courez-vous ?

Aménophis. [sic]

Dans les bras d'Arthenis immoler cet époux !

Ramessés.

Ah ! quittez un dessein à vos jours si funeste !

Aménophis.

Tu me verrois trancher ces jours que je déteste ;
Mais qui n'est pas vengé, n'a pas droit de mourir.
Tyran c'est par ta mort que je vais l'acquiescer.

[160] *Ramessés.*

Ah, Seigneur !

Aménophis.

Quoi ! souillé du meurtre de ses maîtres,
Ce monstre assis en paix au rang de mes ancêtres,
Dans les bras d'Arthenis couleroit d'heureux jours !
Et moi, comme un proscrit, errant de Cours en Cours,
J'irois, triste rebut d'une pitié sterile,
Chez les Rois, mes égaux, mendier un azile !

Ramessés.

Daignez m'entendre.

Aménophis, sans écouter.

Non, mon cœur désespéré,
 À ce seul coup du sort n'étoit pas préparé !
 Ah, cruelle Arthenis ! tu sçais que de mes Peres,
 J'ai vû passer le sceptre en des mains meurtrieres,
 Et que ce coup n'a point ébranlé ma vertu ;
 Il me restoit ton cœur, je n'avois rien perdu.

Après bien des agitations, Aménophis se résout à voir Arthenis pour la dernière fois ; il charge Ramessés de l'y déterminer. Ramessés doute qu'Arthenis y consente ; mais il imagine un moyen de satisfaire le Prince, il l'engage à se retirer, & lui promet d'aller incessamment le rejoindre. Arthenis arrive alors sur la Scène ; elle [161] paroît abîmée dans la douleur ; mais enfin Menés est parti aussi-tôt après la cérémonie ; elle a reçu ses adieux : je n'ai plus, dit-elle, à trembler pour les jours de mon pere.

Ombre de mon amant, je vais te satisfaire ;
 Non, je n'entrerai point au lit de ton boureau ;
 Libre enfin de choisir, je choisis le tombeau.

Ramessés se présente à elle, & lui dit, qu'un malheureux demande à l'entretenir.

Arthenis.

Quel est-il ! Hélas, il peut venir !
 Instruite par mes maux à sentir leurs misères,
 Tous les infortunés sont devenus mes freres.

Ramessés lui dit, que c'est un homme qui a reçu les derniers soupirs du Prince. Arthenis brûle de le voir ; mais dans le moment qu'elle charge Ramessés de l'amener, Iphise, toute effrayée, vient lui annoncer qu'on vient d'assassiner le Roi.

Arthenis.

Amasis ! Ah, fidelle à des nœuds que j'abhorre,
 Courons le secourir, s'il en est tems encore.

Elle sort.

Sosis qui paroît, confirme à Ramessés la nouvelle de la mort d'Amasis ; mais il [162] prétend, dit-il, jouir seul du fruit de ce grand crime. Il a fait arrêter l'assassin après le coup. Par les Loix de l'Etat, la veuve du Roi mort, assistée des Prêtres d'Isis, doit juger le coupable. Sosis, qui aime Arthenis, & qui connoît sa vertu, a grand intérêt d'écartier de lui les soupçons : il en a un moyen sûr ; l'assassin croit n'avoir prêté sa main qu'à Nephté ; Sosis le fera paroître devant Arthenis, & sitôt qu'il aura déclaré Nephté, Sosis aura soin de faire périr son secret avec elle ; mais il craint que Mephté, frere de Nephté, à qui la Garde du Palais

obéit, ne fasse quelques mouvemens ; il charge Ramessés de tout préparer sans bruit, pour l'arrêter ou le faire périr, s'il étoit nécessaire ; il lui promet pour récompense la place de Mephté. Ramessés, resté seul, exprime vivement dans un court monologue son zèle pour Aménophis. Il sort pour le rejoindre, & prendre avec lui les mesures convenables à la circonstance.

Acte III.

Arthenis ouvre la Scène avec Iphise ; elle plaint Amasis, mais elle ne peut s'empêcher de reconnoître la conduite des Dieux dans le crime d'un traître.

[163] Dès long tems à leur Trône assûrant un Tyran,
Le sang des Rois crioit & demandoit son sang ;
Mais en quel tems, Grand Dieux, votre justice lance
L'inévitable trait qu'a forgé la vengeance !
Aménophis n'est plus !

Elle s'étonne de ne point voir paroître le dépositaire des derniers soupirs du Prince ; Iphise lui dit, que cet homme a disparu ; Sosis arrive, & annonce à Arthenis, qu'il va faire amener devant elle le meurtrier d'Amasis, mais qu'il ne le verra qu'après qu'elle l'aura interrogé. Il dit qu'il soupçonne Nephté d'avoir armé la main de ce malheureux. Sosis plaint le sort d'Amasis ; il périt au moment qu'il venoit d'être à Arthenis ; Sosis prend de là occasion de lui déclarer son amour, en lui disant néanmoins, que cet aveu demande un autre tems, & qu'il ne doit songer qu'à pleurer, & qu'à venger son frere ; il finit par dire à Arthenis :

Mais je vois dans vos yeux le trouble & la colére.

Arthénis lui répond :

Voyez-y le mépris ; c'est lui qui m'a fait taire.

Elle demeure outrée de l'insolence de Sosis ; elle s'assûre de vivre encore.

Il n'est plus de devoir qui l'enchaîne à la vie.

[164] Son amant n'est plus, pourquoi tarde-t'elle à le rejoindre ? Dans ce moment, on amene celui qui a été arrêté comme meurtrier d'Amasis. C'est Aménophis. Arthenis, qui ne songe plus qu'à mourir, lui dit sans le regarder.

Qu'un autre soit ton juge, & punisse peut-être
Le généreux forfait d'avoir vangé ton maître ;
Mais Arthénis ne veut t'entendre ni te voir.

Alors pleine de l'idée d'Aménophis qui est présent, mais qu'elle croit chez les morts,
& qu'elle brûle d'y rejoindre, elle lui adresse ces paroles.

Objet évanoui d'une éternelle ardeur,
O toit, qui ne vis plus ; hélas ! que dans mon cœur,
Jusqu'ici condamnée au supplice de vivre,
Ton Arthénis n'a pû te venger ni te suivre.

Aménophis à part.

De quel trouble mon cœur se sent-il agité ?
Approchons.

Arthénis.

Mais je touche au moment souhaité,
Qui me va pour jamais rejoindre à ce que j'aime ;
Ah ! si nous conservons au sein de la mort même
Ce céleste rayon dont l'homme est animé,
Si tout entier, hélas ! dans ta tombe enfermé,
Tu n'est pas une cendre insensible & légère,
Si la mort nous rejoint, ô que la mort m'est chère !
[165] Mânes infortunés, mânes que j'ai trahis,
Que mon malheureux sang apaise enfin vos cris.

Elle veut se frapper.

Aménophis faisant sauter le poignard.

O Ciel ! que faites-vous ?

Arthénis.

Quelle pitié cruelle

Elle le reconnoît.

S'oppose ?.. Aménophis !

Aménophis.

Amante trop fidelle,

Vous voulez le rejoindre ; il est à vos genoux.

Arthénis.

Ah ! Prince... je me meurs... cher amant, est-ce vous ?

Aménophis.

Oui....

Arthénis.

Je ne puis parler... mon ame trop émue...

Tu vis... je te revois... ô chere & douce vûe !
 Les Dieux ont pris pitié des maux que j'ai soufferts.
 Que dis-je ? En cet état, chargé d'indignes fers,
 Inéxorables Dieux, est-ce là me le rendre ?
 O malheureux objet de l'amour le plus tendre,
 De quel mélange affreux le céleste courroux
 Empoisonne un instant qui m'eût été si doux.
 Quoi ! cher Prince, le sort veut que je te revoye ;
 Tu vis ! Arthénis pleure & ce n'est pas de joye !

[166] *Aménophis.*

Eh ! pourquoi me plains-tu ? N'ai-je pas vû ta main
 Prête pour me rejoindre à déchirer ton sein ;
 Ah ! dans ce moment-ci ta constance & tes charmes,
 C'est tout ce que je vois ; je sens couler mes larmes.

Arthénis.

Infortuné ! l'amour te cache en cet instant
 Et l'horreur de tes fers & le sort qui t'attend.
 C'est tout ce qu'à mes yeux ce même amour présente.
 Je te vois (quelle image, ô Ciel, pour une amante)
 Sous le fer des boureaux sanglant & déchiré ;
 À cet affreux destin c'est moi qui t'ai livré ;
 Malheureuse, c'est moi qui pour comble de peine,
 Ai poussé mon amant à sa perte certaine ;
 C'est mon fatal Hymen.....

Aménophis lui apprend que ce n'est point lui qui a tué Amasis ; qu'il en avoit formé
 le dessein ; mais qu'un autre l'a prévenu & a ravi sa vengeance.

J'attendois Ramessés, & craignois d'être vû,
 Lorsque dans ce détour éclairé d'un jour sombre,
 J'ai cru voir un poignard étinceler dans l'ombre ;
 Les airs d'un cri perçant ont soudain retenti.
 J'ai couru vers l'endroit d'où le bruit est parti.
 Un malheureux atteint d'une main meurtriere,
 A fait en chancelant quelques pas en arriere ;
 Il tombe, je m'approche & mes yeux satisfaits,
 [167] Du perfide Amasis ont reconnu les traits ;
 Son ame pousse alors un soupir qui l'entraîne ;
 Soudain la Garde accourt, me saisit & m'enchaîne.

Arthénis.

Et tu t'es vû soumis à cette indignité ζ [sic]

Mais comment arracher le Prince au sort affreux qui le menace ; sans crédit, sans appui, étrangère à Memphis, Arthénis ne peut rien ; Sosis prétextera la vengeance d'un frere ; Aménophis lui répond que si pour colorer sa perte, Sosis ose faire assembler les Prêtres d'Isis, elle sera à leur tête.

Arthénis.

Ah ! n'espere rien d'eux.

Aménophis.

Eh bien ! s'il faut périr, mon courage me reste ;
Je ne plains que ton sort.

Mais, lui dit Arthénis, Sosis ignore jusqu'à présent que c'est Aménophis qu'il tient en son pouvoir ; le Prince répond qu'il sera reconnu de Sosis au moment qu'il paroîtra devant lui ; dans le moment Sosis arrive.

Sosis.

A-t'il dit quelle main s'arma contre son Roi,
Madame, & sçavez-vous ?

Il le reconnoît.

..... Mais qu'est-ce que je voi ?

Aménophis.

Ton Maitre ?

Sosis.

Ma surprise est extrême,
Aménophis vivant !

Aménophis.

Oui, c'est ton Roi lui même ;
Que comme un vil mortel entouré de forfaits
Tu vois chargé de fers en son propre Palais,
Et qui souffre pourtant d'un ame moins émue
L'opprobre de ses fers, que l'horreur de ta vûe.

Sosis.

Vous pouvez tout permettre à votre désespoir ;
Prince ; l'outrage cesse où manque le pouvoir.

Sosis lui reproche le meurtre d'Amasis. Arthenis dit que ce n'est point lui qui en est l'auteur ; mais Aménophis l'interrompt & demande à Sosis de quel droit, teint du sang de ses

Rois, noirci d'un parricide, il pourroit reprocher à son Maître un meurtre qui les auroit vengés.

Sosis.

Mon pouvoir est mon droit ; ma foiblesse est ton crime.
 Quand le sort a jugé, ce n'est plus qu'aux vaincus
 Que les noms de perfide & de tiran sont dus.

[169] Il ordonne qu'on emmene le Prince, qui sort en lui disant :

Monstre, exerce sur moi toute ta barbarie ;
 Tu me feras périr sans me faire trembler.

Arthenis à part.

Sortons ; j'éclaterois ; il faut dissimuler.

Sosis resté seul, marque l'étonnement où il est que le Prince soit vivant, & que ce soit lui dont Nephté ait fait choix ; mais Ramessès qui arrive & qui vient de voir passer ce Prince chargé de fers, lui apprend que ce n'est point lui qui est l'assassin ; que Nephté a fait donner la mort au meurtrier véritable ; qu'elle ne sçait que penser de celui qu'on fait paroître, & qu'elle attend impatiemment un éclaircissement de Sosis.

Sosis se réjouit de l'heureux hazard qui a mis le Prince entre ses mains ; il ne tardera pas à le faire périr ; mais il est encore en balance sur les moyens ; il va cependant calmer la défiance de Nephté, endormir ses soupçons par un frivole espoir ; mais il sçait de quelle façon il doit s'acquitter envers elle ; elle ne sera pas long tems à redouter.

Ramessès pénétré de douleur de la prison d'Aménophis, craint que les amis du [170] Prince qu'il a vûs & rassemblés, n'en soient refroidis : il va néanmoins tout tenter ; il sauvera le Prince ou périra lui-même.

Acte IV.

Sosis & Nephté paroissent ; Nephté lui demande pourquoi le Prince vit encore, & lui dit qu'il est à craindre que le peuple ne se souleve en sa faveur.

Le Peuple qui gémit sous le poids du pouvoir,
 Saisit avidement le plus frivole espoir.
 La nouveauté lui plaît ; malheureux & volage,
 Il croit changer de sort en changeant d'esclavage.

Sosis lui répond qu'il importe à ses droits que le Prince soit jugé, & que les Prêtres d'Isis en le condamnant, légitimement le règne d'Amasis & le sien, que de plus il détournera sur eux la haine de cette mort.

Je n'en imposerai sans doute qu'au vulgaire ;

Mais c'est à lui sur tout qu'il importe de plaire.
 D'une vaine apparence il le faut éblouir,
 Et l'art de le tromper est l'art de le régir.

Arthenis, il est vrai, sera à la tête des Juges ; mais elle ne peut rien ; si elle osoit se déclarer pour le Prince, on la croiroit complice, & Sosis en a déjà fait semer [171] le bruit. Nephthé sort avec l'assurance que Sosis lui donne de partager le lendemain son trône avec elle.

Sosis seul.

Va ; je sçaurai bien-tôt dégager cette foi ;
 Tu pourras chez les morts t'aller plaindre de moi.

Arthenis vient, & Sosis lui fait part des bruits qu'il a répandus, & auxquels il dit qu'il n'ajoute aucune foi. Arthenis lui répond avec hauteur : Sosis sort en lui disant, que les Prêtres vont s'assembler ; que la perte d'Aménophis est certaine, & qu'en montrant pour lui une vaine pitié, elle ne feroit que confirmer l'erreur du public.

Le Grand-Prêtre d'Isis entre avec ses Collègues, ils se placent sur des sièges à la gauche d'Arthenis qui est dans un Fauteuil. Un Officier amene le Prince & lui dit, voilà vos Juges.

Amenophis.

Des Juges ! Tant qu'il vit, en est-il pour un Roi ?
 Que du droit des Tyrans Sosis use envers moi,
 Et qui digne héritier de son barbare frere,
 Sa parricide main joigne le fils au pere.
 Que du sang de ses Rois il souille encor ces lieux :
 Mais je ne reconnois pour Juges que les Dieux.
 [172] Vous, si vous êtes tels que vous le devez être,
 Tombez, Prêtres d'Isis, aux pieds de votre Maître.

Le Grand-Prêtre lui répond qu'ils ne reconnoissent pour Roi que Sosis. Eh qui lui a transmis le droit de mes Ayeux, dit le Prince ?

Le Grand Prêtre.

Le Peuple qui jadis a choisi vos ancêtres :
 L'intérêt de l'Etat demandoit d'autres Maîtres ;
 Nous en avons changé.

Amenophis.

L'audace & l'attentat
 Ont toujours prétexté l'interêt de l'Etat ;
 Et vous autorisez ces maximes sinistres,
 Dieux justes ! Dieux vengeurs, ce sont là vos Ministres !
 Méprisables objets du respect des mortels,

Pontifes, qui d'Isis profanez les Autels,
 Vos cœurs par l'intérêt instruits en l'art de feindre,
 Méprisent-ils les Dieux, que vous nous faites craindre ?

Le Grand-Prêtre répond que punis les assassins, c'est honorer Isis, & que sans chercher de vains détours il ait à répondre à ses Juges ; le Prince dit qu'il n'en reconnoît point, & qu'il ne répondra point.

Sous un nom réveré vils organes d'un traître,
 [173] Vous pouvez à la mort envoyer votre Maître.
 J'ai trop long-tems moi-même oublié qui je suis,
 Et c'est à mon silence à marquer mon mépris.

Il sort.

Le Prince étant sorti, Arthenis dit aux Prêtres qu'elle sçait les bruits qu'on a semés contr'elle ; mais qu'elle ne prend que l'équité pour Loi.

Dût ma gloire en souffrir, c'est la vertu suprême
 D'immoler au devoir jusqu'à la gloire même,
 Et de compter pour rien des bruits injurieux,
 Lorsqu'on a pour garants & son cœur & les Dieux.

Elle eût voulu sauver les jours d'Amasis, aux dépens des siens, elle plaint son sort & voudroit le venger, mais il fut un usurpateur ; Aménophis est le Roi véritable, & c'est un crime inouï à des sujes [sic] de prétendre juger leur Maître.

Mais il est dans les fers d'un Tyran redoutable :
 La vertu malheureuse en est plus respectable.
 Faites votre devoir ; laissez le reste aux Dieux.
 Songez que dans les fers de ce monstre odieux
 Ce Prince sans appui n'est pas moins votre Maître,
 Qu'il en sera plus beau d'oser l'y reconnoître ;
 Et que les Dieux enfin que vous représentez,
 Pour l'être dignement veulent être imités.

Elle ajoute qu'Aménophis eût été sans [174] doute en droit de punir un sujet parricide ; mais que ce n'est point lui qui a tué Amasis, & que tel est l'auteur du crime, qui peut-être ose encore s'en dire le vengeur.

Le Prince est condamné par les Prêtres d'Isis ; on le fait rentrer, & Arthenis après un moment d'effort & de silence, lui prononce le jugement.

L'injustice triomphe ; un Arrêt parricide
 Abandonne vos jours aux fureurs d'un perfide.
 Ces monstres sont armés du glaive de la Loi ;

Ils osent s'en servir pour égorger leur Roi.
 Vous êtes condamné. Prince, votre grand ame,
 Entend sans se troubler ce Jugement infame,
 Et je sçaurai moi-même en ce moment affreux
 Ne rien faire éclater d'indigne de tous deux.

Aux Prêtres qui sortent.

Oüi... Laissez-nous... Mes pleurs inondent mon visage..
 J'ai senti qu'ils alloient démentir mon courage.
 J'ai dû leur épargner des témoins odieux ;
 Mais je puis sans rougir être foible à tes yeux.

Amenophis.

Verse tes pleurs au sein d'un amant qui t'adore,
 Et n'a plus qu'un moment à te le dire encore.
 C'est à les essuyer que je veux occuper
 Les rapides instans qui nous vont échapper.

[175] *Arthenis.*

Ah ! Prince !

Amenophis.

Pénétré de ta douleur extrême,
 O ma chere Arthenis je m'attendris moi-même.
 Tandis que ton amant cherche à te consoler,
 Il sent que sa constance est prête à s'ébranler.
 Ah ! Quoiqu'à ta pitié mon cœur trouve des charmes,
 Je deviendrais trop foible à voir couler tes larmes.
 Des pleurs, même des pleurs, échappeur de mes yeux.
 C'en est trop.. J'en rougis... Terminons nos adieux.

Arthenis.

Va, des pleurs d'un Heros l'humanité s'honore,
 Un grand homme sensible en est plus grand encore.

Amenophis.

D'un barbare aisément je brave les rigueurs ;
 Mais ma chere Arthenis tu m'aimes, & je meurs.

Arthenis vivement.

Je t'aime, & nous mourons.

Amenophis.

Vis.... Mais je vois ce traître.
 Je sens ma fermeté toute entiere renaître.

Et toi, caché sur tout tes larmes à Sosis.

[176] Arthenis lui répond qu'elle ne s'abaissera point aux pieds de ce barbare.

Je ne sçais plus pleurer, mais je sçaurai mourir.

Sosis, qui a entendu ces dernieres paroles, s'avance, & offre à Arthenis la vie d'Aménophis, mais à une condition, c'est d'épouser Sosis ; le Prince se tourne vers Arthenis, lui dit de répondre, & qu'il ne craint pas de la voir hésiter.

Arthenis.

Non, je ne ferai point à tous deux cet outrage.

Elle ajoute que l'Hymen l'avoit unie au sort d'un Tyran ; mais que ce qui pour sauver son pere & sa patrie, étoit grandeur d'ame & générosité, deviendroit maintenant foiblesse & lâcheté.

Au Tyran.

Mourons, & toi, tandis que la vengeance apprête
Le glaive menaçant suspendu sur ta tête,
Vis pour sentir en toi, pour lire dans ton cœur,
Ce que tu dois causer de mépris & d'horreur.

Le Tyran ordonne qu'on remene le Prince, & qu'on prépare tout pour sa mort.

Amenophis.

Adieu, Madame :

[177] *Arthenis.*

Va, ce n'est pas pour long-tems.
Je te suivrai bien-tôt, & malgré ce barbare,
La mort nous rejoindra, si la mort nous sépare.

Acte V.

Ramessès qui voit le Prince prêt à périr, déclare à Nephté les desseins de Sosis contre elle ; que pour les prévenir & se venger, il ne lui reste que d'engager Mephté à ouvrir la prison du Prince ; qu'un gros d'amis qu'il a rassemblés, n'attend que ce moment pour agir ; que pour la sauver elle-même, il n'est point d'autre voye, & que

Lorsque tout est à craindre, il reste à tout oser.

Nephté dit à Ramessès qu'il lui est suspect ; elle doute quelque tems de son rapport ; Ramessès leve ses doutes & ajoute.

Je sçait que seule admise à l'honneur de sa table,
 Il vient de vous offrir la coupe respectable,
 De la foi de nos Rois gage auguste & sacré ;
 Mais sur ce gage envain le perfide a juré :
 Contre vous ou le fer ou le poison s'apprête ;
 De votre Hymen demain il ordonne la Fête ;
 Mais le coup aujourd'hui doit vous être porté,
 Si, cependant encor il ne l'a pas été,
 Et vous avez déjà payé bien cher peut-être
 [178] Le dangereux honneur que vous a fait le traître.

Nephté est saisie de crainte & d'horreur ; elle délibère sur le parti qu'elle doit prendre.

Ramessès.

Songez que les momens sont chers ;
 Qu'à trop délibérer l'instant d'agir échappe,
 Et qu'aux coups imprévus dont le destin nous frappe,
 Un cœur, que rien n'abbat, met à les détourner
 Le tems qu'un foible cœur perd à s'en étonner.

Nephté sort furieuse & va chercher Mephté. La Reine paroît, & demande à Ramessés ce qu'il a fait, il lui répond que le tems est précieux ; qu'il ne peut l'instruire ; mais qu'il vient de hasarder un moyen dangereux, & que sa dernière ressource est de tuer Sosis & de périr lui-même ; dans ce moment un Officier vient dire à Ramessés que le Roi le demande. Ramessés craint d'être découvert ; mais il s'arme d'audace, & suit l'Officier. Arthenis restée seule est dans la plus grande agitation ; on la retient prisonnière dans le Palais, & elle ignore le sort d'Aménophis ; mais elle est résolue de le suivre ; un poignard qu'elle a sù se procurer, la met en état de disposer d'elle-même : Elle croit [179] voir son amant expirant & tournant encore vers elle ses derniers regards.

Ah j'ai pû le sauver.... Je le devois peut-être ;
 À l'Hymen de Sosis il falloit consentir.
 Qui moi ! j'écouterois un honteux repentir ?
 Non, je le désavoue, & la douleur m'égare ;
 De sa mort cependant l'appareil se prépare.
 Il va périr... Eh bien ne le suivrai-je pas !
 Nous aurons même sort doute, mais hélas !
 Un cœur eût-il poussé la constance à l'extrême,
 Insensible pour soi l'est-on pour ce qu'on aime ?
 Peut-on voir sans frémir le moment abhorré
 De la destruction d'un objet adoré ?

Iphise arrive, & lui dit que tout espoir n'est pas perdu ; que le Peuple est prêt à se soulever, & que tout retentit déjà du cri de la menace. Arthenis répond qu'elle n'espère plus rien.

D'Aménophis hélas la perte est assurée ;
Et ce Peuple sans Chef qu'anime un vain transport,
Le laissera périr en déplorant son sort.

Elle voit paroître Sosis, & apprend qu'il vient d'ordonner qu'on immolât le Prince en sa prison. Dans ce moment, Nephthé [sic] paroît soutenue de Palmis ; elle a été empoisonnée par Sosis dans la coupe sacrée ; [180] elle révèle tous ses crimes & ceux de Sosis, fait des imprécations contre lui ; son plus grand tourment est de mourir sans vengeance ; mais Sosis l'a prévenuë en éloignant Mephté sur un vain prétexte, & chargeant un autre de la garde du Prince ; Tremble encore, dit-elle à Sosis, je ne crains rien.

Et dans ce moment même une fidelle main,
Ramessés, plonge au Prince un poignard dans le sein

Au nom de Ramessés, Nephthé se ranime & Arthenis conçoit quelque espoir ; on entend alors un grand bruit. Sosis tire un poignard, & dit que si le Prince vit encore, il va hâter le coup, & faire un present de sa tête aux mutins ; mais à peine a-t-il fait un pas, qu'il voit au fond du Théâtre le Prince suivi de Ramessés & d'un gros d'amis.

Nephthé.

J'aperçois mon vengeur ; traître je meurs contente.

On l'emporte.

Sosis.

Ramessés & le Prince ! O trahison ! O sort !
Mais dans mes mains du moins j'ai le prix de ma mort.

Il leve le poignard sur Arthenis.

Arrête, Aménophis,

Aménophis.

Barbare.

Sosis.

Je vais l'être ;
Et puisque de ses jours le sort me laisse maître,
Tout trahi que je suis, c'est à toi de trembler.

Amenophis.

Que dis-tu, malheureux ? tu pourrais immoler !..

Sosis.

Je sçais qu'il faut mourir ; mais ma victime est prête ;
Tout son sang va couler : règne à ce prix.

Amenophis.

Arrête.

En ce moment, Grands Dieux ! qui me secourera ?

Arthenis frappant Sosis.

Moi ;

Mon bras m'a bien servi, approchez, sors d'effroi,
L'amour le conduisoit & nous rend l'un à l'autre ;
Cher Prince.

Aménophis encore tout tremblant, se jette aux pieds de la Princesse ; & la Tragédie finit par ces Vers que dit Arthenis.

Aux Peuples avant tout allons montrer un Maître,
[182] Un Roi par le malheur rendu digne de l'être.
Qui joint aux droits du sang un droit encor plus saint,
Fasse chérir un pere où le Tyran fut craint.
Que le bonheur public à mon bonheur réponde,
Et que j'adore en toi le bienfaicteur du monde.

[1751-01_134-182]

Annexe 5 : Extrait du Sage étourdi

Comédie Française.

Les Comédiens François ont donné le Mercredi quatorze Juillet la premiere representation *du Sage Etourdi*. Comédie en trois actes de M. de Boissi. Le public lui a fait un accueil très-favorable ; elle fut suivie de *la Folie du jour*, petite pièce d'un acte qui l'avoit précédée de trois ou quatre representations ; on en donnera l'extrait dès quelle sera imprimée : en attendant nous en allons risquer un *du Sage Etourdi* ; l'auteur nous pardonnera s'il se trouve défectueux. La mémoire & l'ami qui nous l'a présenté peut fort bien avoir été infidèle. Si nous faisons quelques fautes nous les reparerons après l'impression de cet Ouvrage où l'esprit brille assés communément.

Dorante *Sage Etourdi* est un jeune Cavalier promis à Lucinde, nièce de Belise veuve aimable & spirituelle ; le mérite & les agrémens de la tante l'engagent à rompre la chaine de la nièce, & il dissimule sa [152] situation jusqu'à la veille du jour qui doit éclairer son mariage avec Lucinde. Dorante commence le plan de son infidélité par insinuer à Lucinde

qu'ils sont tous les deux trop jeunes pour former un établissement sérieux & solide ; il la persuade par des raisonnemens specieux, & la determine à différer leur mariage de deux ans.

Dorante a pour ami Eraste, Philosophe quoique riche. Il propose à Lucinde de le voir, comptant que sa conversation & son goût pour la liberté éloigneront la maîtresse qu'il trahit secretement de la conclusion d'un mariage qu'il redoute depuis que son cœur a sacrifié la nièce à la tante ; il lui propose ensuite de tenter par amusement la conquête d'un Philosophe qui feroit grand honneur à ses charmes. Eraste arrive dans le moment pour prendre congé de son ami ; Lucinde séduite par Dorante se joint à lui pour éluder ce départ : Dorante les quitte pour donner le tems de vaincre aux charmes & aux discours de Lucinde. Son triomphe est prompt, le Philosophe surmonté se jette avec transport aux genoux de sa nouvelle Divinité ; Dorante revient & le surprend dans cette tendre attitude ; cela produit un coup de theatre heureux & neuf.

Après des scènes préparatoires, Belise reproche à Dorante ses délais. Il lui avouë [153] que sa nièce cede à un objet plus aimable, & après des excuses galantes de sa perfidie, il lui déclare nettement qu'elle en est la cause ; la veuve surprise lui fait cent objections qu'il refute avec esprit & avec ardeur. Elle lui allegue l'inégalité d'âge, & c'est l'obstacle qu'il détruit le plus solidement, ensuite il lui dit qu'il a pourvû au dédommagement de Lucinde en lui procurant par son manège la tendresse d'Eraste. Cette intrigue singuliere & piquante se dénouë par le double hymen de Dorante avec Belise & d'Eraste avec Lucinde. Cette Comédie est vivement écrite & remplie de détails ingenieux.

[1745-07_151-153]

Annexe 6 : Citations « Public »

Nous esperons qu'on nous passera quelques petits traits de critique qui nous sont échapez ; nos Extraits seroient tout-à-fait infructueux, si nous ne faisons que donner une idée des Pieces ; nous y ajoûtons ce qu'en a pensé le Public, dont nous ne sommes que les échos.

[1724-12b_2862]

Comme cet ouvrage n'a point été goûté du public, on n'entrera dans aucun détail. [1725-10_2490] (amusements de l'automne)

On doit représenter sur le même Theatre, immédiatement après la Quasimodo, la Tragedie nouvelle de M. de Crebillon, intitulée Pyrrhus, Roi des Epirotes. On dit d'avance beaucoup de bien de ce Poëme ; nous en parlerons dans le prochain Mercure, & nous rendrons compte du jugement du Public.

[1726-04_0784]

Pour faire part au Public de nos découvertes, nous allons inserer dans cet Extrait les différentes observations que nous avons recueillies.

[1726-12a_2747]

Le Philosophe Marié.
Comedie en cinq Actes, en Vers.

Le succès de cette Piece a déjà été annoncé dans le Mercure précédent ; nous avons différé d'en donner un Extrait pour nous mieux mettre au fait de l'Ouvrage par les representations, & pour pouvoir rendre un compte plus exact des sentimens du Public bien informé.

[1727-03_0570]

Nous ne parlons que d'après le Public, & nous nous contentons d'exposer ce qu'on a senti, sans penetrer plus avant.

[1728-02_0380]

La coutume où nous sommes de faire part à nos Lecteurs des divers jugemens qu'on a portez sur les Ouvrages dont nous faisons l'Extrait

[1728-11_2498]

Ce sont des reflexions qu'on nous a communiquées pour en faire part au Public.

[1730-05_0983]

Voilà à peu près ce que nous avons recueilli du jugement du Public sur la Tragédie d'Absalon.

[1730-08_1852]

Cette Piece a été favorablement reçûë du Public, ce qui nous donne lieu de croire qu'on en verra avec plaisir un petit Extrait dans ce journal.

[1731-08_1987]

Il ne nous reste plus qu'à faire part à nos Lecteurs du jugement que le public a porté sur cette Tragedie.

[1731-12b_3042-3043]

Au reste pour ne point enfreindre la loi que nous nous sommes prescrite, nous ne serons que les échos des jugemens que le Public a portez sur cet ingenieux Ouvrage.

[1734-05_0949-0950] (extrait de la *Grondeuse*)

Cette Piece, dont M. Fagan est l'Auteur, a été reçuë si favorablement du Public, que nous ne pouvons assez nous empresser de lui en donner la plus juste idée qu'il nous sera possible

[1734-09_2036] (extrait de la *Pupille*)

L'approbation générale du Public, nous dispense de nous répandre en Eloges sur cet Ouvrage ; un Extrait simple et succinct, suffira pour justifier les applaudissemens réitérés, dont il a été accueilli pendant plus de vingt Representations, et qui continueroient encore, si l'Auteur avoit voulu jouïr plus long-temps de sa gloire, en se conformant aux Regles établies pour leur durée.

[1735-04_0768]

Les mêmes Comédiens répètent actuellement une Comédie nouvelle en trois Actes et un Prologue, en Vers, dont le titre est l'*Amante en Tutelle*, dont nous rendrons compte du succès et des jugemens du Public.

[1735-07_1617]

Le 19. de ce mois on donna sur ce Théâtre la premiere Représentation de la Tragédie nouvelle de *Teglis*, de M. de Morand, qui fût goûtée et fort applaudie. Nous en reservons l'Extrait pour le prochain Mercure, avec les Observations du Public.

[1735-07_1617]

Le Vendredi 27. de ce mois, on donna sur le même Théâtre la premiere Représentation de la Tragédie nouvelle *d'Alzire* de M. de Voltaire, avec un concours prodigieux de Spectateurs. Elle fut generalement applaudie [142] et reçûë avec acclamation. On en donna la troisième Représentation le Lundi suivant avec le même concours et les mêmes applaudissemens. Nous ne manquerons pas de rendre un compte fidele de ce beau Poëme, de son succès, des jugemens du Public, et de la gloire qui en revient à son illustre Auteur. [1736-01_0141-0142]

Bien des gens ont condamné cet assassinat dans un Personnage qui a parû si genereux dans toute le Piece ; mais M. de Voltaire ne voudra pas répondre à leur Censure, puisqu'il a dit dans son Discours préliminaire : *Réfuter des Critiques, est un vain amour propre* : C'est-là ce qui nous empêche d'entrer ici dans un plus grand détail sur ce que pense le Public de cette Piece, à laquelle on ne peut refuser de justes Eloges.

[1736-05_0947]

Le Mardi 14. Août, on donna au Théâtre François la premiere Représentation de la Tragédie de *Pharamond*, qui fut extrêmement applaudie. Nous en donnerons l'Extrait, accompagné du jugement du Public. [1736-09_2116]

C'est l'Echo des Discours publics que nous repetons, pour faire juger au Lecteur, que ce nouveau Comédien, avec les talens qu'il a, cultivés par le travail et l'étude, pourra être un excellent Sujet.

[1736-10_2342-2343]

Ils donnerent le 19. de ce mois, la premiere Représentation de *Childeric*, Tragedie nouvelle de M. de Morand, avec un très-grand concours de Spectateurs : elle fut fort applaudie. Nous ne manquerons pas d'en parler plus au long, et de rapporter les sentimens du Public sur ce Poëme.

[1736-12a_2747]

Nous ne manquerons pas d'en rendre un compte fidele à nos Lecteurs, et nous rapporterons uniment les sentimens du Public, et les diverses remarques que nous aurons recueillies.

[1737-02_0361-0362]

Qu'ils nous permettent pourtant de leur dire ici qu'ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes, si nous n'offrons pas l'Extrait de leurs Pieces aussi parfaitement qu'il le souhaiteroient : nous les avons souvent priés de nous le donner eux-mêmes, nous chargeant seulement d'y ajoûter les reflexions du Public. S'ils vouloient bien prendre cette peine, nous serions à couvert de leurs injustes reproches, et leurs Ouvrages n'y perdrieroient rien.

[1737-03_0520]

On prépare pour ce Théâtre un Piece en trois Actes, sous le titre des *Caracteres de Thalie*, titre heureux, et qui rapportera bien de la gloire à son Auteur, s'il est traité heureusement. Nous serons attentifs à en donner une juste Analyse et à rapporter les sentimens du Public que nous tâcherons de recueillir avec l'impartialité dont nous faisons profession. [1737-06b_1419-1420]

Le 27. Juillet, les Comédiens du Roi, qui doivent rester à Paris pendant le voyage de Fontainebleau, reçurent une Comédie en Vers et en trois Actes, précédés d'un Prologue, et suivis d'un Divertissement, avec des chants et des danses. Cette Piece est intitulée l'*Ecole de l'Hymen* : on en donnera une Analyse exacte, et on rapportera les sentimens critiques du Public.

[1737-07_1640]

Il s'en faut bien que les deux derniers Actes ayent répondu à la beauté des premiers ; du moins c'est ainsi que le Public en a jugé.

[1740-06b_1422]

Voilà quelle est la catastrophe de cette Tragédie, dont les trois premiers Actes avoient donné une attente si avantageuse : ce n'est pas à nous à examiner si le Public a bien ou mal jugé ; nous nous bornons à rendre compte à nos Lecteurs de ce qui est venu à notre connoissance ; voici ce que nous avons recueilli des motifs qu'ont porté les Spectateurs à condamner les deux derniers Actes de cette Pièce

[1740-06b_1424]

Voilà à peu près toute l'action Théatrale ; voici ce que le Public en a pensé.

[1740-10_2297]

Le cas que le Public fait de ce Poëme, nous engagera d'en parler plus au long & d'en donner l'Analyse, avec les Eloges & les observations critiques qui pourront venir à notre connoissance. [1743-02_0378]

Nous ne dirons pas même que si M. de Boissi trouve la voie du Mercure peu sûre pour aller à l'immortalité, bien des connoisseurs nous ont certifié que jusqu'à présent il n'avoit pas pris le plus court chemin pour arriver promptement au Temple de Mémoire. Nous nous garderons bien d'être l'Echo du Public, cela sentiroit la colere & la vengeance, & nous avons fait vœu de ne jamais les écouter.

[1745-03_166]

La lecture peut seule confirmer la décision que le public a portée à cet égard en la voyant représenter.

[1745-05_136] (lecture de la pièce... la décision que le public a portée = ce qui est dans l'extrait)

On ne peut donner à cet ouvrage d'éloge que le public ne lui ait déjà donné lui-même.

[1747-05_120-121]

Voici une lettre qu'on nous a envoyée sur la Comédie du *Méchant* ; les éloges donnés à cette ingénieuse Comédie ne sont qu'une répétition de ceux que le public lui a déjà prodigués.

[1747-07_123]

En prodiguant les plus grands éloges à cet ouvrage, nous ne dirions rien que le public n'ait déjà dit, & nous n'apprendrions rien à personne.

[1747-12b_137]

C'est au Public à décider si ces objections sont raisonnables. [objections des Critiques]

[1748-09_228]

Il nous reste à rendre compte des sentimens du Public, sur cet Ouvrage digne de la réputation éclatante de M. de Voltaire, mais inférieur à *Alzire*, comme *Bajazet* l'est à *Athalie*.

[1752-10_176]

Annexe 7 : Citations « Lecteur »

Ce n'est pas à nous prononcer là dessus ; nous attendons le jugement du public, pour en faire part à nos lecteurs. C'est une regle que nous nous sommes prescrite, & que nous promettons d'observer inviolablement.

[1724-02_354]

La premiere representation n'a pas été reçûë trop favorablement du Public, quoique l'ouvrage soit plein d'esprit & bien écrit. Nous pourons en donner un Extrait plus étendu, pour mettre nos Lecteurs en état d'en juger.

[1724-02_359-360]

Le Lecteur en jugera par l'Extrait que nous en allons faire, & encore mieux par la lecture de l'ouvrage, que les connoisseurs ont trouvé assez bon.

[1724-05_989-990]

C'est au lecteur à juger si ce n'est point là le portrait d'une coquette.

[1724-12b_2852]

Tous ces remords, quoique très-justes, n'ont aucun effet ; Celie pour faire plaisir à son cousin Clitandre, & à Julie sa belle-sœur, se détermine à poursuivre ce qu'elle a commencé : on a trouvé à dire à cette résolution ; nous laissons à nos Lecteurs la liberté de juger si l'on a eu raison.

[1724-12b_2857]

Quoiqu'il en soit, nous allons faire un Extrait de la derniere, & nous laisserons nos Lecteurs en pleine liberté de juger si elle a dû réüssir ou tomber.

[1725-03_549]

Ceux qui n'auront point vû représenter cette Piece en pourront juger par l'Extrait que nous en allons faire.

[1725-04_801]

Nous ne manquerons pas d'en donner un Extrait détaillé, pour mettre le lecteur en état d'en juger.

[1725-05_1010]

Nous en donnerons un Extrait dans le prochain Mercure, pour mettre le Lecteur en état d'en juger.

[1726-03_576]

On a rendu compte dans le Mercure du mois passé de la maniere dont cette Piece a été reçûë du Public à la premiere Répresentation. Pour laisser au Lecteur la liberté de juger si elle a

mérité un meilleur sort, nous nous contenterons d'en donner icy un Extrait succinct & desinteressé.

[1726-11_2547]

Nous en donnerons un Extrait assez étendu dans le prochain Journal, pour mettre le Lecteur en état d'en juger.

[1726-12a_2761]

Voilà ce que nous avons recueilli des divers sentimens des Spectateurs ; passons à l'Extrait que les Lecteurs attendent de nous.

[1727-03_572]

Nous laissons au Lecteur la liberté d'en juger, sur l'Extrait succinct que nous allons donner.

[1727-05_997]

Le Lecteur jugera pas ces fragmens que cette piece auroit réussi par les beautez de détail, si le fond y avoit un peu répondu.

[1727-10_2270-2271]

La coutume où nous sommes de faire part à nos Lecteurs des divers jugemens qu'on a portez sur les Ouvrages dont nous faisons l'Extrait, nous engage à ajouter que la Comedie des Fils Ingrats a paru très-bien versifiée.

[1728-11_2498]

Au reste, si nous avons grossi cet Argument de quelques Remarques, nous les avons recueillies du Public ; bien entendu que nous laissons nos Lecteurs dans une pleine liberté de les adopter ou de les rejeter.

[1730-03_576]

Le Lecteur jugera si les nouvelles objections que M. Duché n'avoit pû prévoir sont bien ou mal fondées.

[1730-08_1834]

Le quatrième Acte dispute de beauté avec le second. Le Lecteur en va juger.

[1730-08_1845]

Nous allons tâcher de mettre le Lecteur en état d'en juger.

[1731-06b_1575] et [1731-11_2627]

Il ne nous reste plus qu'à faire part à nos Lecteurs du jugement que le public a porté sur cette Tragedie.

[1731-12b_3042-3043]

Mais pour mettre le Lecteur plus en état de juger du mérite et de la Versification de cette Piece, donnons quelques morceaux qui en fassent connoître les divers caracteres et l'élégance du stile dont elle est écrite.

[1732-02_367]

Bien des Juges sans prévention ont cru que cette Pièce méritoit un meilleur sort, et qu'elle auroit pû réussir si elle eut été donnée dans un temps plus favorable aux Spectacles. L'absence de la Cour, des Officiers, des Bourgeois, et des meilleurs Comédiens nuirait aux meilleurs Ouvrages de Théâtre ; d'ailleurs le peu qui reste d'amateurs de Spectacles, s'attendent plutôt à des ornées de danses et de chants, qu'à un genre de Comique, qui ne rit qu'à l'esprit et à la raison ; celle dont il s'agit a peut être dégénéré en froideur par trop d'exactitude. Le Lecteur en va juger.

[1732-11_2454]

Cette Scene entre Gelas et Victorinus, est une des plus interessantes de la Tragédie, et c'est pourtant celle qui a donné plus de prise à la Critique ; nous allons en exposer le fond pour mettre nos Lecteurs en état d'en juger.

[1732-12a_2654-2655]

Il ne reste plus qu'à faire part à nos Lecteurs des divers jugemens que le Public a portez sur cette Tragédie.

[1733-01_143]

Le Lecteur pourra juger par les Vers que nous venons de citer, que la Pièce fera beaucoup de plaisir à la lecture[...]

[1733-05_1011]

l'Auteur accoutumé à emboucher la Trompette, a un peu trop enflé le chalumeau. Le Lecteur en jugera par ces Vers de Thémire au désespéré Sylvandre.

[1734-09_2052]

Ceux qui n'ont lû cette Brochure que par un esprit de malignité, qui n'est que trop à la mode, ont été trompés (nous n'osons dire agréablement, car chaque Lecteur a son goût particulier duquel il ne faut point contester.)

[1736-04_748]

Les Lecteurs jugeront par cet Extrait de notre impartialité et de notre amour pour la justice, car il est bon de remarquer que nous la rendons d'autant plus librement à l'Auteur de ce petit Ouvrage, que nous pourrions, sans trop de chagrin, soupçonner notre Journal d'être amené sur la Scene assés hors de propos, dans ces deux Vers, où après avoir loué la Prose de M. de V... on s'écrie : « Mais ce n'est pas comme un Ecrit galand, Que tous les mois à coup sûr on attend... » M. de Voltaire n'avoit pas besoin de cette comparaison ironique pour relever ses talens en qualité d'Historien ; l'Auteur modeste du Mercure ne s'est jamais mis en parallele

avec personne, encore moins avec les Grands-Maîtres, et nous croyons en particulier n'avoir donné lieu par aucun endroit à cette Citation déplacée.

[1736-04_750-751]

la Versification répond parfaitement à la noblesse du sujet ; nous en donnerons quelques fragmens dans cet Extrait, pour mettre le Lecteur en état de juger.

[1736-10_2324]

C'est l'Echo des Discours publics que nous repetons, pour faire juger au Lecteur, que ce nouveau Comédien, avec les talens qu'il a, cultivés par le travail et l'étude, pourra être un excellent Sujet.

[1736-10_2342-2343]

La verité et la justesse n'étant pas le plus souvent le partage de ces sortes de Vers, il ne faut pas s'étonner si le Lecteur s'aperçoit mieux de leur défaut que le Spectateur, que l'action du Comédien et le prestige de la Représentation concourent à séduire.

[1737-03_521-522]

Nous avons crû que ces Morceaux que nous avons pris au hazard dans chacune des Pieces, suffiroient pour persuader à nos Lecteurs que l'Auteur des Caracteres de Thalie écrit aussi bien qu'il imagine.

[1737-09_2229]

Voici les fragmens que nous venons de promettre ; c'est aux Lecteurs à juger si la versification de Médus a été aussi défectueuse, que des Critiques outrés l'ont prétendu.

[1739-03_521]

l'Epique prend tous les jours sur le Dramatique, & M. de Noüe s'est peut-être un peu trop laissé emporter à un certain torrent. Nos Lecteurs en jugeront par les citations de quelques Vers, qui d'ailleurs ont de grandes beautés.

[1739-07_1625]

Le 6. Août, les Comédiens François [sic] représenterent une Tragédie nouvelle, intitulée Bajazet Premier ; on en donnera l'analyse, pour mettre le Public en état d'en rendre un jugement équitable.

[1739-08_1848]

Le Public en va juger par l'extrait.

[1739-10_2447]

Quoique cette Tragédie ait été reçûë du Public d'une maniere à faire honneur à la plume de l'Auteur, on ne peut pas absolument dire qu'elle ait réüssi ; nos Lecteurs vont juger à quoi on doit en attribuer la cause.

[1740-04_748]

Dès qu'elle sera imprimée, on en donnera quelques fragmens, dont les Lecteurs jugeront par eux-mêmes.

[1740-10_2297]

Les Représentations de cette Comédie n'ont pas été bien nombreuses ; d'autres nouveautés plus piquantes, ont excité la curiosité du Public sur un autre Théâtre ; nous laissons à juger aux Lecteurs, si elle a mérité un meilleur sort. Voici de quoi il s'agit.

[1742-03_569]

Les Lecteurs seront en état de juger de l'enjouement de la plume de M. du Vaure, par l'extrait que nous allons donner de la dernière Scène du premier Acte.

[1749-11_178]

Pour mettre nos Lecteurs en état de juger du style de M. Bret, nous allons transcrire la Scène VIII du second Acte ; il nous paroît que c'est le morceau de la pièce qui a été le plus applaudi.

[1750-10_156]

Pour mettre nos Lecteurs en état de juger du ton & du style de cette Comédie, nous allons copier la Scène troisième.

[1751-06b_166]